

Rapport d'Activité

2020



[www.payshericourt.fr](http://www.payshericourt.fr)

pays  
d'Héricourt  
communauté de communes



Édito.....	page 5
Les dates clés.....	pages 6 et 7
L'identité communautaire du pays d'Héricourt .....	pages 8 à 18
Aménagement du Territoire .....	pages 19 à 26
Développement Économique .....	pages 27 à 31
Animation périscolaire et loisirs .....	pages 32 à 36
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine .....	page 37
Environnement - Déchets .....	pages 38 à 45
Habitat et Énergies renouvelables .....	pages 46 et 48
Développement culturel et sportif .....	pages 49 à 55
Petite Enfance .....	pages 56 à 65
Emploi - Insertion professionnelle et formation .....	pages 66 à 67
Information - Communication .....	pages 68 à 69
Finances .....	pages 70 à 82
Moyens Généraux, Financiers et Ressources Humaines.....	pages 83 à 85
Le mot du Directeur .....	page 86



**pays d'Héricourt**  
**communauté de communes**

**Maison du Territoire**  
3 rue Niemöller  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

[contact@payshericourt.fr](mailto:contact@payshericourt.fr)

[payshericourt.fr](http://payshericourt.fr)

Conception impression :  
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos : communauté de communes  
du pays d'Héricourt, ville d'Héricourt et UP  
Photo de couverture : ZA de la Preusse et ZAC des Guinottes 2





La pandémie COVID 19 se poursuit à l'aube de 2022. Ce contexte si inédit nous engage à nous adapter sans cesse aux conditions sanitaires et l'impact sur les services intercommunaux est important comme pour tous les usagers des services scolaires, périscolaires, crèche et ordures ménagères.

Il faut souligner l'engagement des pouvoirs publics pour trouver le plus juste équilibre entre les nécessités économiques et les contraintes sanitaires parfois complexes.

Pour notre part, nous avons fait fonctionner, avec le concours de personnels de santé, de la croix rouge, des pompiers et des bénévoles, le centre de vaccination à la Cavalerie, puis au Centre d'Affaires Pierre Carmien et en dernier lieu au magasin Contact Marché DIA vers la place du marché.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique a été signé par mes soins le 22 décembre 2021 avec Monsieur Michel VILBOIS, Préfet de la Haute-Saône en mairie d'Héricourt en présence de la quasi-totalité des maires de la CCPH.

Pour la période 2021 à 2026, près de 97 projets communaux ou intercommunaux sont susceptibles de recevoir des aides spécifiques de l'État (DETR, DSIL ou FFIADT).

Ce contrat représente un enjeu important pour notre territoire car il accompagne fortement la création de nouvelles zones économiques, les aménagements de liaisons douces et cyclables, la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux ou intercommunaux ainsi que l'installation d'une chaufferie bois pour les 600 logements des Chenevières.

L'année 2020 marquée par plusieurs périodes de confinement a inévitablement ralenti les projets.

Les projets structurants seront toutefois poursuivis en 2022, en premier lieu le multiplex cinéma (6 salles) à Echenans sous Mont Vaudois, le développement économique sera toujours notre priorité.

Deux projets se poursuivent dès 2022 :

- l'achèvement de la zone des Guinottes 3 (phase 2) sur 5 hectares supplémentaires,
- Les acquisitions foncières pour la zone de développement économique de Luze.

Bien entendu, les progrès des services publics intercommunaux qui améliorent votre vie quotidienne font l'objet des évolutions nécessaires.

En dernier lieu, je veux remercier l'ensemble des personnels qui au quotidien œuvrent à votre service, avec une implication sans faille.

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt  
Président de la communauté  
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement

## Janvier

### 7 janvier

Inauguration de la plate-forme de l'Odyssée du cirque

### 9 janvier

Visite de Fabienne BALUSSOU, Préfète de Haute-Saône

### 15 janvier

Réunion de présentation du Contrat PACT 2 par Monsieur Yves KRATTINGER, Président du Département de la Haute-Saône à Champey

### 23 janvier

Inauguration du bassin d'apprentissage de la natation

## Février

### 5 février

Séminaire PACT 2 à Luze

### 20 février

Adoption de l'APD du pôle périscolaire de Ploye

### 20 février

Adoption du Débat d'Orientation Budgétaire et des Comptes Administratifs

### 24 au 28 février 2020

Séjour extrascolaire dans le Haut-Doubs

## Mars

### 15 mars

1<sup>er</sup> tour des élections municipales

### 17 mars au 10 mai

Confinement total de la population

### 18 mars

Mise en place du Plan de Continuité des Activités

## Avril

Mise en place du service Médiadrive à la Médiathèque  
Ouverture des services extrascolaires, cantine scolaire et multi-accueil pour les enfants des personnels prioritaires

## Mai

### 11 mai

Réouverture des services de la CCPH

### 11 mai

Début de la distribution de masques pour tous les habitants de la CCPH

## Juin

### 18 juin

Vote des budgets en audioconférence

### 18 juin

Adoption des tarifs extrascolaires - périscolaires et de l'école de musique pour 2020/2021

### 18 juin

Adoption des tarifs de la Médiathèque pour 2020/2022

### 28 juin

2<sup>e</sup> tour des élections municipales

## Juillet

### 16 juillet

Élection du Président et des Vice-Présidents de la CCPH

### 23 juillet

Engagement de la CCPH au côté de la Région dans le Pacte Régional des Territoires

### 29 juillet

Remise des diplômes label « Préférence Commerce » à 5 commerçants

## Août

Ouverture du centre de loisirs Cadet Rousselle à Héricourt

## Septembre

### 1<sup>er</sup> septembre

Ouverture de la maison des assistantes maternelles Les Luzioles à Luze

### 24 septembre

Cession d'une parcelle aux Guinnottes 2 à l'entreprise PACKMAT SYSTEM

### 25 septembre

Vernissage Multiprise à la Médiathèque

## Octobre

### 3 octobre

Inauguration de l'artothèque

### 6 octobre

Portes ouvertes de l'entreprise GAUSSIN

### 17 octobre

Inauguration du parc urbain de la Lizaine

### 21 octobre

Signature de l'avenant au contrat de ruralité pour 2020

### 30 octobre au 15 décembre

Confinement partiel de la population

## Novembre

### 15 novembre

Cession de la première parcelle des Guinnottes 3 à l'entreprise SC70

### 5 novembre

Adoption d'une aide d'urgence aux commerces de la CCPH

## Décembre

### 3 décembre

Speed meeting de Créaffaire en visioconférence

### 15 décembre

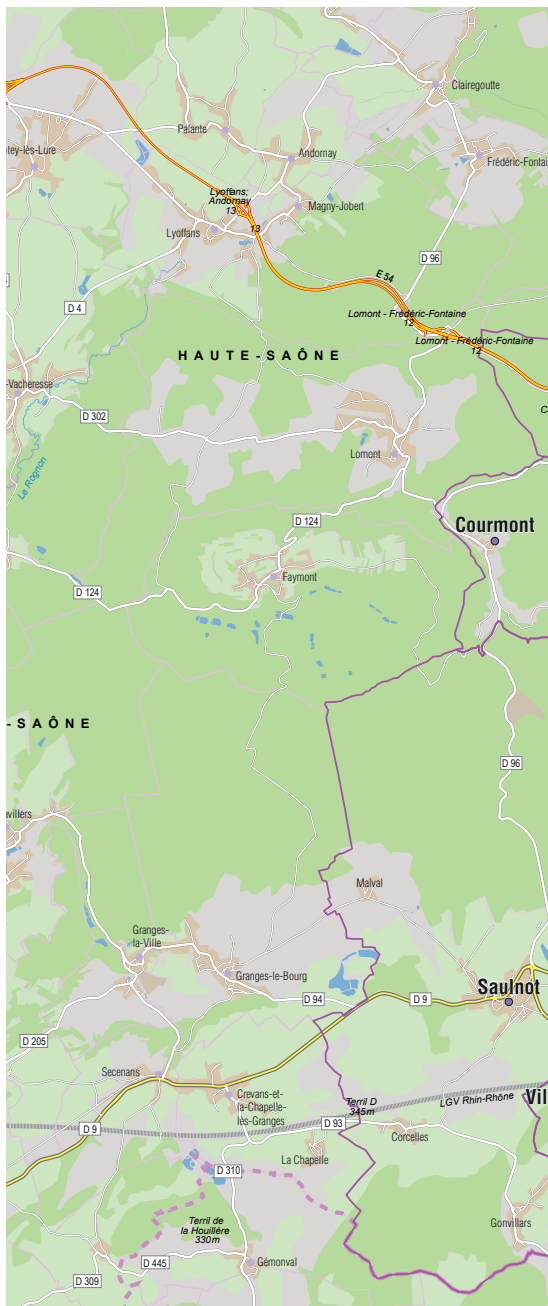
Adoption des tarifs de la redevance des ordures ménagères pour 2021

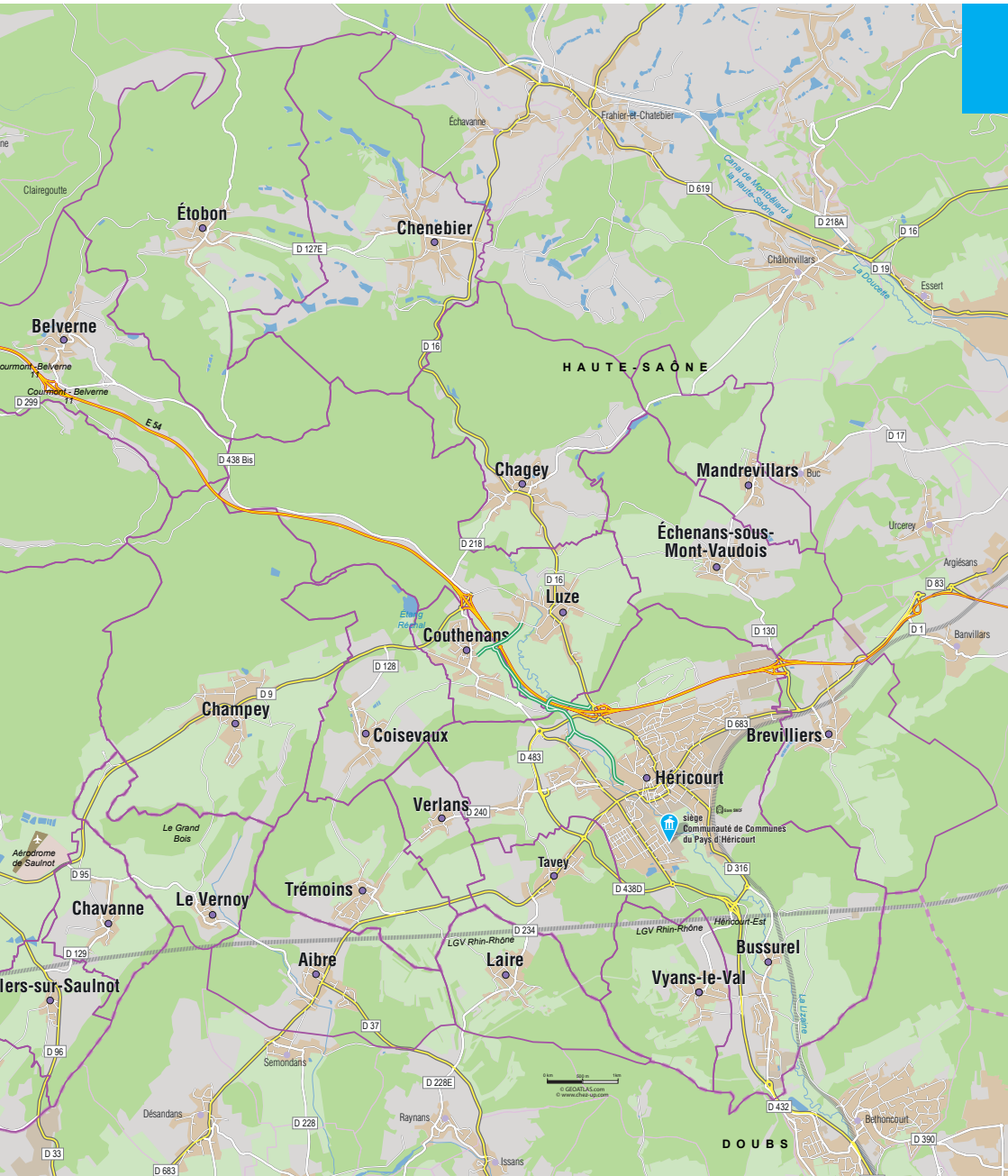


## L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000 est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 23 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.





## Une année marquée par la crise sanitaire

L'épidémie de COVID-19 a perturbé le déroulement des élections municipales et le fonctionnement des collectivités. En ce qui concerne la CCPH, tous les services ont dû s'adapter à cette crise sans précédent pour la continuité du service public et ont été affectés de différentes manières : fermeture, distanciel ou service minimum.

Les mesures sanitaires et les confinements ont également perturbé le déroulement des réunions de bureau, commissions et conseils communautaires qui se sont déroulés pour une grande majorité de l'année en audio puis en visioconférence.

Toutefois, les élus et les services communautaires ont assuré la continuité du service public dans l'intérêt général du Pays d'Héricourt.



Une séance de conseil communautaire en visioconférence.

## La CCPH dote les habitants du Pays d'Héricourt en masques

La Communauté de Communes a organisé pour le compte des 23 communes un groupement de commande pour l'achat de masques afin de permettre de doter la population intercommunale et les agents de ces équipements de protection. Ce sont ainsi **24 000** masques de type 2 et **2 000** masques de type 1 qui ont été commandés.

En parallèle de ce groupement la communauté de communes a rejoint le groupement de commande de la Région Bourgogne Franche-Comté afin d'acquérir pour le compte de ses communes **14 000** masques.

Ces masques ont été distribués gratuitement à l'ensemble des habitants.

### > 2020 en quelques chiffres

8 séances plénières du Conseil communautaire

20 réunions de bureau

9 réunions de commission

9 Vice-Présidents

217 délibérations

5 budgets

163,6 kilomètres de superficie

20 962 habitants (population municipale légale  
2017 - INSEE)



## Les Conseillers Communautaires

Cette année, le Conseil Communautaire a été renouvelé selon le droit commun et il est composé de **48** délégués titulaires, **20** délégués suppléants selon la répartition suivante :



### AIBRE

titulaire : **Pascal BOULADE**  
suppléant : **Jean-Marie CUNIN**



### BELVERNE

titulaire : **Roger HASENFRAZ**  
suppléant : **Pascal AUBERT**



### BREVILLIERS

titulaire : **Michel CLAUDEL**  
suppléant : **Daniel CHARMOILLAUX**



### CHAGEY

titulaire : **Nicolas JOUFFRAY**  
suppléant : **Christelle BELTRAN**



### CHALONVILLARS

titulaire : **Jean-Claude KUBLER**



### CHALONVILLARS

titulaire : **Sophie SEVRIG**



### CHAMPEY

titulaire : **Jean VALLEY**



### CHAMPEY

titulaire : **Pierre DUVERNOY**



### CHAVANNE

titulaire : **Jean-Pierre MATHEY**  
suppléant : **Sébastien SENECCOT**



**CHENEBIER**

titulaire : Francis ABRV  
suppléant : Pierre-Marie BELOT



**COISEVAUX**

titulaire : Pascale RAPP  
suppléant : Jean-Michel LENORMAND



**COURMONT**

titulaire : Hugues VILLANI  
suppléant : Aymeric LARCHER



**COUTHENANS**

titulaire : Jean-Pierre JEANROY  
suppléant : David TRIPOGNEY



**ÉCHENANS S/MT VAUDOIS**

titulaire : Dominique CHAUDEY  
suppléant : Jean-Luc PAIRIS



**ÉTOBON**

titulaire : Daniel COUSSEAU  
suppléant : André LOUIS



**HÉRICOURT**

Fernand BURKHALTER



**HÉRICOURT**

Martine PEQUIGNOT



**HÉRICOURT**

Pierre-Yves SUTTER



**HÉRICOURT**  
Danielle BOURGON



**HÉRICOURT**  
Christophe VAILLANT



**HÉRICOURT**  
Alain PARCELLIER



**HÉRICOURT**  
Catherine FORTES



**HÉRICOURT**  
Patrick PAGLIA



**HÉRICOURT**  
Dominique VARESCHARD



**HÉRICOURT**  
Luc BERNARD



**HÉRICOURT**  
Dählila MEDDOUR



**HÉRICOURT**  
Sylvie CANTI



**HÉRICOURT**  
Jean-Luc PARIS



**HÉRICOURT**  
Chantal GRISIER



**HÉRICOURT**  
Ismaël MOUMAN



**HÉRICOURT**  
Maryse GIROD



**HÉRICOURT**  
Christophe GODARD



**HÉRICOURT**  
Sylvie NARDIN



**HÉRICOURT**  
Gilles LAZAR



**HÉRICOURT**  
Sylvie DAVAL



**HÉRICOURT**  
Quentin HAFEKOST



**HÉRICOURT**  
Maryse PORTAZ



**HÉRICOURT**  
Ovari BELAOUNI



**HÉRICOURT**  
Patrick ADAM



**LAIRE**  
titulaire : André-Marie DEPOUTOT  
suppléant : Émile JOSSE



**LE VERNOY**  
titulaire : Myriam IOSS  
suppléant : Michel GERARD



**LUZE**  
titulaire : Éric STEIB  
suppléant : Carole VALLADONT



**MANDREVILLARS**  
titulaire : Jean-Jacques SOMBSTHAY  
suppléant : Caroline DEWIER



**SAULNOT**  
titulaire : Jean-François RIBIÈRE  
suppléant : Claudine GOUSSET



**TRÉMOINS**  
titulaire : Grégoire GILLE  
suppléant : Georges DORMOY



### VERLANS

titulaire : **Luc BOULLÉE**  
suppléant : **Philippe GUYOT**



### VILLERS S/SAULNOT

titulaire : **Guy GREZEL**  
suppléant : **Jacky BUTEL**



### VYANS LE VAL

titulaire : **Yves LIGIER**  
suppléant : **Étienne NUSSBAUMER**

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

## Charte de gouvernance

Soucieux d'améliorer le fonctionnement de l'instance de coopération intercommunale du Pays d'Héricourt et d'équilibrer les relations entre la Ville-centre et les villages, les maires ruraux ont proposé l'adoption d'une charte de gouvernance venant compléter les règles de fonctionnement formel de la CCPH pour la nouvelle mandature.

### Les finalités de la charte :

Pour un territoire qui entretient sa dynamique de développement en cultivant :

- Un équilibre et une synergie entre une ville forte avec une offre de service de proximité et de qualité, un habitat diversifié et des villages dynamiques : avec un cadre de vie apprécié, une attractivité évidente ;

- Une double appartenance au cœur d'un positionnement stratégique

Acteur du pôle métropolitain : accessibilité et mobilité, santé, développement universitaire, développement économique...

Partenaire du développement départemental : solidarité sociale, aménagement du territoire, coopération

- Une prise en compte de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique dans tous les projets communautaires

Cette charte a été adoptée par le conseil communautaire lors de sa séance du 16 juillet 2020.



## Lexécutif

Lors des élections communautaires, les élus ont décidé de déterminer le nombre de Vice-Présidents à 9 et sont assistés par 8 conseillers délégués.

Président : **Fernand BURKHALTER**

1<sup>er</sup> Vice-président :

**Jean-Jacques SOMBSTHAY**

Aménagement du Territoire

Conseiller délégué :

**Michel CLAUDEL**

Participation citoyenne et Très Haut Débit

Conseiller délégué :

**Pascal BOULADE**

Urbanisme et habitat

2<sup>e</sup> Vice-président :

**Dominique CHAUDEY**

Environnement et développement durable

Conseillère déléguée :

**Pascale RAPP**

Eau et assainissement

Conseiller délégué :

**Jean-Pierre JEANROY**

GEMAPI

Conseiller délégué :

**Jean-Pierre MATHÉY**

Biodiversité et Marais de Saulnot

3<sup>e</sup> Vice-président :

**Éric STEIB**

Développement économique

Conseiller délégué :

**Nicolas JOUFFRAY**

Tourisme, randonnée et patrimoine

4<sup>e</sup> Vice-président :

**André-Marie DEPOUTOT**

Finances et mutualisation

5<sup>e</sup> Vice-président :

**Luc BOULLÉE**

Culture et sport

Conseiller délégué :

**Jean-Claude KUBLER**

Communication

6<sup>e</sup> Vice-présidente :

**Martine PEQUIGNOT**

Solidarités, économie sociale et solidaire, emploi, insertion, formation et handicap

Conseillère déléguée :

**Myriam IOSS**

Solidarités et santé

7<sup>e</sup> Vice-président :

**Jean VALLEY**

Déchets ménagers et tri sélectif

8<sup>e</sup> Vice-présidente :

**Catherine FORTES**

Enfance et jeunesse

9<sup>e</sup> Vice-Présidente :

**Dahlila MEDDOUR**

Petite enfance



## Aménagement du territoire



### > HERIVA en quelques chiffres

**1 588** adhérents

**100** usagers supplémentaires dont 41 PMR et 59 adhérents pour la navette gare

**60 459** km facturés

**2 724** transports PMR

**4 116** transports valides

**4 582** tickets vendus

**394** connexions à l'Aire urbaine

**82** actifs

## Compétence Mobilité

Devenue Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) en 2018 par délibération de l'assemblée communautaire, la CCPH a poursuivi les discussions avec la Région en ce qui concerne le transfert des transports scolaires.

La date est confirmée pour que la CCPH mette en œuvre dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021 les transports scolaires sur son périmètre puisque les marchés régionaux avec les transporteurs s'achèvent à cette date.

**33** circuits de transports scolaires desservant les écoles primaires, les collèges et le lycée sont organisés pour la prise en charge de **1 200** élèves. En parallèle, la CCPH avec sa marque HERIVA, est membre du Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté et siège aux côtés du Syndicat Mixte des Transports en Commun de Belfort (OPTYMO) et de Pays Montbéliard Agglomération (Evoluty).

Le syndicat de transport métropolitain pilote le projet d'un billet unique permettant de voyager sur les **3** réseaux.

## Hériva

Prolongation pour la navette à destination de la gare TGV et de l'Hôpital Nord Franche-Comté

Initialement prévue du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020, la navette gare a été prolongée d'une année supplémentaire jusqu'au renouvellement du marché. Pour rappel, la navette gare assure 4 trajets quotidiens (2 le matin et 2 l'après-midi) déclenchés à la demande.

### Le TAD impacté par la crise sanitaire

Malgré la situation sanitaire, le service de transport à la demande est resté ouvert. Cependant, il est à noter une baisse de **35 %** du taux de fréquentation par rapport à l'année précédente.



La flotte des véhicules Hériva



La voie du Tram

## Schéma local des voies cyclables

La CCPH a mis en place un schéma local des voies cyclables dans le but de favoriser les déplacements doux sur son territoire mais aussi afin de se connecter à l'Aire urbaine.

En 2020, les dernières factures des travaux de la voie du Tram ont été réglées et les projets de prolongement de la voie du Tram et de connexion à la Coulée verte ont été reportés à 2021 suite à la crise sanitaire et à la difficulté à avancer sur ces dossiers.



## Le parc urbain de la Lizaine

Réalisé dans une démarche de développement durable, le Parc Urbain de la Lizaine d'une superficie de deux hectares s'inscrit dans un plan d'ensemble de protection des onze hectares de la zone humide de ce secteur. Inauguré le 17 octobre, il est composé de plusieurs espaces distincts : bouledrome, espaces pour pique-niquer, une aire dédiée aux enfants ainsi que d'une arche de jeux interactive, structure unique en Région Bourgogne Franche-Comté

La CCPH a accompagné ce projet par une maîtrise d'œuvre déléguée à la Ville d'Héricourt pour la création de la piste cyclable.



## Le Très Haut-débit se déploie sans retard malgré la pandémie

Les travaux de génie civil, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Haute-Saône Numérique, se sont poursuivis tous au long de l'année malgré la crise sanitaire.

Le premier NRO (Nœud de Raccordement Optique) a été installé le 15 juillet 2019 rue des Fleurs à Héricourt.

À terme, 22 SRO (Sous Répartiteurs Optique) seront installés dans Héricourt et dans les 14 villages autour de la ville.



SRO au faubourg de Montbéliard

## Contrat PACT : vers la fin de la consommation des crédits

Pour rappel, le contrat PACT, signé en 2015 a permis à la CCPH de bénéficier des aides du Département à hauteur de 1 432 700 €. Ces aides, bonifiées suite à la signature d'un 1<sup>er</sup> avenant en 2017, sont passées à 1 545 262 € et 2 opérations supplémentaires ont été inscrites au contrat. La signature d'un second avenant en 2019 a permis de procéder à un ultime ajustement des projets en cours.

Ces crédits sont à ce jour bien consommés puisque 1 215 705,63 €, soit 78,67 % de l'enveloppe sont consommés.

Sur les 12 opérations inscrites au contrat, 10 sont soldées et 2 sont en cours.

OPERATIONS QUI BENEFICIENT DES CREDITS PACT							
	OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT D'OPERATION INSCRIT AU CONTRAT	FINANCEMENT PACT	AVANCEMENT	CREDITS PERCUS	RESTE A PERCEVOIR
Priorités départementales	Extension du multi-accueil	CCPH	1 050 000,00 €	140 550,00 €	Soldé	140 550,00 €	
	Renforcer un pôle de santé pluridisciplinaire	PRIVE/HERICOURT	452 600,00 €	38 150,00 €	Soldé	38 150,00 €	
	Extension du pôle périscolaire de Coisevaux	CCPH	200 000,00 €	50 000,00 €	Soldé	50 000,00 €	
	Création d'un nouveau pôle périscolaire aux Chenevières	CCPH	400 000,00 €	100 000,00 €	En cours	27 932,63 €	72 067,37 €
Priorités locales	Requalification friches industrielles	CCPH	1 000 000,00 €	170 823,00 €	Soldé	170 823,00 €	
	Terrain de football synthétique intercommunal	CCPH	743 333,00 €	33 500,00 €	Soldé	33 500,00 €	
	Création d'un 3ème gymnase à Héricourt	CCPH	1 950 000,00 €	156 150,00 €	Soldé	156 150,00 €	
	Création d'un bassin d'apprentissage de la natation	CCPH	1 650 000,00 €	10 000,00 €	Soldé	10 000,00 €	
	Mise en place de liaisons douces	HERICOURT	320 000,00 €	80 000,00 €	Soldé	80 000,00 €	
	Halle de cavalerie	HERICOURT	250 000,00 €	62 500,00 €	Soldé	62 500,00 €	
	Réhabilitation du quartier historique du Pâquis	CCPH	1 500 000,00 €	362 500,00 €	Soldé	362 500,00 €	
	Projet de Coulée verte du pays d'Héricourt	CCPH + HERICOURT	1 000 000,00 €	341 089,00 €	En cours	83 600,00 €	
			<b>10 515 933,00 €</b>	<b>1 545 262,00 €</b>		<b>1 215 705,63 €</b>	<b>329 556,37 €</b>



## Avenant au contrat de ruralité

Depuis 2017 et jusqu'en 2020, la CCPH s'est engagée aux côtés de l'Etat dans le Contrat de Ruralité, qui lui permet de bénéficier des crédits de la DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement Local) qui ne sont pas mobilisables en dehors de cette contractualisation. Ainsi des projets communaux et communautaires sont inscrits au contrat afin de bénéficier de ces fonds.

Le 21 octobre 2020, un avenant financier pour l'année 2020 a été signé. Celui-ci recense 4 projets retenus au titre de la DSIL mais également 10 projets retenus dans les 6 thématiques identifiées et qui bénéficient de la DETR :

- Accessibilité aux services et aux soins
- Développement de l'attractivité (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme...)
- Redynamisation des bourgs-centres, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité
- Mobilités
- Transition écologique
- Cohésion sociale

La CCPH est concernée pour la création du pôle périscolaire au quartier des Chenevières et 7 communes ont vu leur(s) projet(s) inscrit(s) : Chenebier, Brevilliers, Châlonvillars, Coisevaux, Champey, Étobon et Héricourt.

Depuis la signature du contrat, les montants de subvention réservés et inscrits au titre du contrat de ruralité sont les suivants :

2017		2018		2019		2020	
FSIL	DETR/FNADT	DSIL	DETR/FNADT	DSIL	DETR/FNADT	DSIL	DETR
143 501 €	656 209 €	597 596 €	286 522,45 €	261 725,51 €	315 455 €	798 600 €	910 605,30 €



## Service commun du Droit des sols

Mis en place en juillet 2015, le service commun d'Application du Droit des Sols de la CCPH gère le traitement des demandes d'usagers en matière de documents d'urbanisme pour les 19 communes qui ont adhéré. Ce sont donc plus de 3 900 dossiers qui ont été traités par les agents, dont 792 en 2020.

## Tableau récapitulatif au 31/12/2020 du service commun du droit des sols

COMMUNE	TOTAL PAR COMMUNE 2015	TOTAL PAR COMMUNE 2016	TOTAL PAR COMMUNE 2017	TOTAL PAR COMMUNE 2018	TOTAL PAR COMMUNE 2019	TOTAL PAR COMMUNE 2020	TOTAL PAR COMMUNE
BELVERNE	2	4	4	5	4	8	27
BREVILLIERS	9	15	9	16	40	27	116
CHAGEY	4	9	16	12	31	22	94
CHALONVILLARS	8	30	39	33	56	52	218
CHAMPEY	8	17	17	9	29	23	103
CHENEBIER	10	22	32	30	39	57	190
CLAIREGOUTTE	0	19	22	22	26	19	108
COUTHENANS	4	10	18	19	50	39	140
ÉCHENANS	12	16	25	26	23	31	133
ÉTOBON	5	10	7	10	15	19	66
HÉRICOURT	158	341	347	418	372	344	1980
LUZE	6	22	32	20	60	61	201
MANDREVILLARS	8	21	24	42	35	17	147
SAULNOT	11	23	27	22	33	39	155
TAVEY	9	17	12	22	13	0	73
VERLANS	7	2	4	10	8	6	37
VYANS LE VAL	7	9	11	15	21	14	77
LE VERNOY			7	3	5	5	20
CHAVANNE			1	3	7	9	20
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>587</b>	<b>654</b>	<b>737</b>	<b>867</b>	<b>792</b>	<b>3905</b>

## AED et fonds de concours : un coup de pouce pour les communes

### AED :

Comme chaque année, la CCPH soutient financièrement les communes. 3 communes ont ainsi bénéficié de l'abondement par la CCPH de l'Aide Exceptionnelle Départementale qui s'élève à **4 179,60 €** pour 2020.

### AED 2020

#### COMMUNES

COISEVAUX.....	1 374,60 €
ÉTOBON.....	1 681,20 €
BELVERNE.....	1 123,80 €
<b>Total :</b> .....	<b>4 179,60 €</b>

## Fonds de concours aux communes :

La CCPH affirme sa volonté d'accompagner financièrement les communes dans leur développement en votant une enveloppe de fonds de concours sur ce nouveau mandat. Ainsi, une part forfaitaire de **12 000 €** par commune et une part variable de **15 €** déterminent l'enveloppe individuelle du fonds de concours. C'est donc une enveloppe de **598 350 €** qui est affectée à cette politique sur la mandature.

C'est la deuxième fois que ce dispositif est adopté : 2008 – 2012 et 2021 – 2026.

La commune de Luze a déjà déposé un dossier de demande de fonds de concours pour le remplacement des jeux de son actuelle aire de jeux. Elle sollicite à ce titre la totalité de son enveloppe qui s'élève à **22 935 €**.

	INSEE 2020	Part fixe	15,00 €	Total
			par habitant	
AIBRE	477	12 000 €	7 155 €	<b>19 155 €</b>
BELVERNE	148	12 000 €	2 220 €	<b>14 220 €</b>
BREVILLIERS	651	12 000 €	9 765 €	<b>21 765 €</b>
CHAGEY	646	12 000 €	9 690 €	<b>21 690 €</b>
CHALONVILLARS	1282	12 000 €	19 230 €	<b>31 230 €</b>
CHAMPEY	891	12 000 €	13 365 €	<b>25 365 €</b>
CHAVANNE	241	12 000 €	3 615 €	<b>15 615 €</b>
CHENEBIER	712	12 000 €	10 680 €	<b>22 680 €</b>
COISEVAUX	347	12 000 €	5 205 €	<b>17 205 €</b>
COURMONT	136	12 000 €	2 040 €	<b>14 040 €</b>
COUTHENANS	751	12 000 €	11 265 €	<b>23 265 €</b>
ECHENANS/S MONT VAUDOIS	529	12 000 €	7 935 €	<b>19 935 €</b>
ETOBON	293	12 000 €	4 395 €	<b>16 395 €</b>
HERICOURT-TAVEY	10881	12 000 €	163 215 €	<b>175 215 €</b>
LAIRE	412	12 000 €	6 180 €	<b>18 180 €</b>
LE VERNOY	171	12 000 €	2 565 €	<b>14 565 €</b>
LUZE	729	12 000 €	10 935 €	<b>22 935 €</b>
MANDREVILLARS	249	12 000 €	3 735 €	<b>15 735 €</b>
SAULNOT	765	12 000 €	11 475 €	<b>23 475 €</b>
TREMOINS	399	12 000 €	5 985 €	<b>17 985 €</b>
VERLANS	177	12 000 €	2 655 €	<b>14 655 €</b>
VILLERS S/SAULNOT	133	12 000 €	1 995 €	<b>13 995 €</b>
VYANS LE VAL	470	12 000 €	7 050 €	<b>19 050 €</b>
	<b>21490</b>	<b>276 000 €</b>	<b>322 350 €</b>	<b>598 350 €</b>

## Développement économique

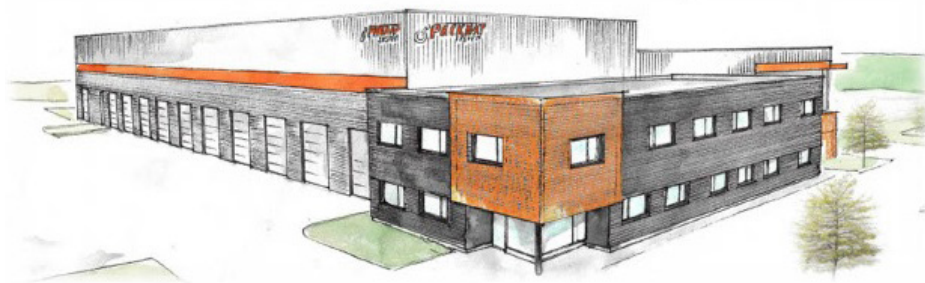
### Zone d'activités des Guinnottes 2

Dans la continuité de la commercialisation des Guinnottes 2, la société PACKMAT SYSTEM s'est rapprochée de la CCPH pour acquérir une parcelle à Héricourt afin de réinstaller l'entreprise dans des locaux plus fonctionnels et mieux adaptés aux contraintes de production d'une part et à son besoin de développement d'autre part. Cette société, créée en 2000 à Héricourt, emploie 50 personnes et propose des solutions destinées à optimiser les services de compaction et de collecte de déchets à destination du marché européen : compacteurs mobiles, véhicules de collecte...

### Zone d'activité des Coquerilles (Guinnottes 3)

Dans le prolongement de la zone des Guinnottes 2, le premier lot de la zone des Guinnottes 3 a été cédé à l'entreprise SC70 pour y installer un site de traitement et valorisation des véhicules hors d'usage faisant de l'entreprise de Thierry MARIE un des principaux acteurs du recyclage automobile du quart Nord-Est de la France.

La plateforme de 30 000 m<sup>2</sup> verra l'implantation d'un bâtiment BBC de 2800 m<sup>2</sup> équipé de panneaux photovoltaïques. Le prix de cession de la plateforme a été fixé à 660 000 €.



Esquisse du futur bâtiment PACKMAT SYSTEM aux Guinnottes 2

Futur site de l'entreprise SC70 aux Guinnottes 3



PC02 : Plan de masse - 1 : 1000

## Immobilier d'entreprise : une entreprise soutenue dans son projet d'acquisition de ses locaux

L'entreprise BCD conçoit et fabrique des escaliers et des structures complexes (passerelles, ponts, terrasses ...) pour une clientèle française et internationale d'entreprises et de particuliers.

Ces pièces haut de gamme sont fabriquées quasiment à l'unité et associent plusieurs types de matières (bois, verre, acier). BCD dispose d'un savoir-faire unique dans ce domaine et se trouve de ce fait reconnu par de nombreux architectes. L'entreprise qui compte 3 salariés est en capacité de valider toutes les phases de la vie du produit (études de design, dimensionnement, conception, fabrication, logistique et pose).



Afin de favoriser le développement de son activité Monsieur MARCZAK a acquis un bâtiment industriel situé sur la zone industrielle du Mont Vaudois anciennement exploité par ACIER PLUS. D'une surface totale de 1 227 m<sup>2</sup> dont 232 m<sup>2</sup> de bureau, ce site correspond en tous points aux besoins de l'entreprise BCD qui a pu y installer des ateliers dédiés en menuiserie, ferronnerie, travail du verre et de l'innox ainsi qu'un espace de stockage permettant d'optimiser les achats matière. Cette nouvelle implantation a permis de recruter 2 salariés.

La CCPH et le Département ont accompagné ce projet par une subvention de 18 675 € pour chaque collectivité et la Région est intervenue à hauteur de 50 000 €.

## Soutien à la création d'entreprise : opération CREAFFAIRE

Comme chaque année la CCPH a participé en partenariat avec BGE Franche-Comté à l'opération CREAFFAIRE.

Cette action vise à repérer et accompagner les projets de création d'entreprise à travers des temps de rencontre au plus près des habitants grâce au « bus de la création » qui a stationné place du marché à Héricourt en octobre 2020.

Compte-tenu des conditions sanitaires, l'habituel SPEED MEETING de rencontre entre les porteurs de projet et les professionnels de la création s'est tenu en visio conférence le 3 décembre 2020.



Exemple de création de l'entreprise BCD



Bus de la création BGE à Héricourt

## Soutien au commerce et à l'artisanat : fin de la programmation FISAC

L'année 2020 a été la 3<sup>e</sup> et dernière année de programmation de l'opération de soutien au commerce et à l'artisanat mobilisant les fonds État du FISAC.



Une cérémonie de remise des diplômes a pu être organisée le 29 juillet 2021.

L'enveloppe attribuée par l'État a été totalement consommée en investissement pour **87 311 €**. La ville d'Héricourt et la commune de AIBRE sont venues se substituer au FISAC pour les derniers dossiers de l'année et déposés sur ces 2 communes.

Au total, sur ces **3** années, **20** projets d'investissements ont été accompagnés.

La CCPH a soutenu le dispositif sur ses propres fons à hauteur de **118 131 €** et **643 301 €** de dépenses ont été engagées par les entreprises.

Sur le volet fonctionnement du dispositif, la CCI de Haute-Saône a accompagné **5** commerçants à la labellisation « Préférence Commerce » attestant de la qualité de l'accueil et du conseil aux clients.



Présentation des véhicules GAUSSIN

## GAUSSIN ouvre ses portes à Héricourt

Le 6 octobre, la société GAUSSIN basée à Héricourt a organisé une journée portes-ouvertes pour présenter en première mondiale deux nouveaux véhicules à hydrogène destinés aux centres logistiques et au transport des containers sur les terminaux portuaires. Des démonstrations ont été organisées ainsi qu'une visite des lignes de production.

Environ 350 personnes étaient conviées à cet événement qui s'est déroulé en présence de Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté qui a présentée à cette occasion le plan de relance de la Région en faveur de l'hydrogène. Guillaume PEPY, ancien PDG de la SNCF et membre du conseil scientifique de GAUSSIN s'est quant à lui exprimé en visioconférence.

## Pacte Régional pour les Territoires : soutenir les TPE face à la crise sanitaire.

En juillet 2020, la CCPH s'est engagée aux côtés de la Région pour soutenir les Très Petites Entreprises du territoire intercommunal et leur permettre de faire face à la crise sanitaire à travers un Pacte Régional pour les Territoires composés de plusieurs fonds abondés par la Région et la CCPH :

Le Fonds Régional d'Avances Remboursables en soutien à la trésorerie : prêt à taux 0 de **15 000€** maximum sur **5 ans** maximum. La gestion de ce fonds d'un montant de **83 848 €** dont **20 962 €** apportés par la CCPH a été confié à Initiative Haute Saône.

Le Fond Régional des Territoires qui prend la forme de subventions en fonctionnement et en investissement d'un montant global de **188 658 €** dont **62 886 €** apportés par la CCPH. La Région a délégué la gestion de l'enveloppe à la CCPH qui se charge d'instruire les demandes et de procéder au versement des subventions.



Ce Pacte pour les Territoires a été voté jusqu'au 31 décembre 2021.

En 2020, **76** entreprises de moins de **10** salariés ont reçu une aide d'urgence de **500 €** et 14 projets d'investissement d'un montant total de **193 000 €** ont été conventionnés pour un montant de subvention de **41 400 €**.

Ce dispositif du Fonds Régional des Territoires associé à celui du FISAC ont montré combien la CCPH a été aux côtés de ses entreprises pendant la crise sanitaire.

## Périscolaire et loisirs

### Indispensable à la gestion sanitaire, l'accueil périscolaire répond présent.

8 pôles périscolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt proposent différents accueils aux enfants âgés de 3 à 12 ans :

- périscolaire du lundi au vendredi avec un accueil matin, midi et soir,
- les mercredis : ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 sur les pôles Cadet Rousselle, Coisevaux, Chenebier et Echenans sous Mont Vaudois,
- les petites vacances sur les pôles d'Héricourt, Coisevaux, Saulnot et Chenebier (1 semaine sur 2),
- les grandes vacances sur les pôles de Coisevaux, Saulnot, Échenans sous Mont Vaudois au mois de juillet et Cadet Rousselle en juillet et août,
- 1 séjour hiver aux enfants de 8 à 12 ans.

Ce service contribue à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Création d'un jardinet  
au pôle Cadet Rousselle



### > 2020 en quelques chiffres

8 pôles périscolaires

183 jours d'ouverture

31 049 journées enfants réalisées  
(2019 : 45 021 et 2018 : 45 450)



## Une année chamboulée

L'année 2020 restera comme chamboulée sous les préaux ! Comme une année sans brassage à la restauration scolaire et dans les activités sportives et périscolaires suspendues en intérieur. Bref, une rentrée chahutée pour tous les élèves des 8 pôles périscolaires qui s'adaptent au protocole dans ce contexte délicat de contraintes.

Le personnel offre cependant une bouffée d'air aux enfants des professionnels prioritaires durant ce mois de mars- avril; l'accueil restant le temps de transition privilégié entre le temps scolaire et le temps en famille.

En cela, nos services ont tenu à maintenir un lien permettant aux enfants de vivre des moments de détente et de convivialité particulièrement précieux cette année.



Grands jeux  
au pôle Cadet Rousselle



Journée  
à la pêche



## Cuisine centrale : une qualité toujours appréciée

Depuis son ouverture en 2012, la cuisine centrale reste gage de qualité et d'adaptabilité en terme de repas servis. Sa rigueur, quant à la prise en compte des allergènes, est de mise au travers des **700** repas servis au quotidien. Bien sûr, 2020 est marquée par une baisse exceptionnelle des effectifs due au confinement avec une fermeture d'une durée de **28** jours. La cuisine centrale a su s'adapter en proposant du 11 mai au 3 juillet des repas froids conditionnés dans les boîtes individuels et livrés dans chaque école soit **17** lieux de livraison au lieu de **7** habituellement.

La rentrée scolaire 2020-2021 a montré une reprise dense et rapide de la fréquentation.

## Nombre de repas produits

	2019	2020
Chalonvillars	8 186	4 777
Saulnot	10 959	8 011
Chenebier	5 224	4 136
Échenans	13 744	11 993
Coisevaux	21 759	14 280
Héricourt/Bussurel	42 057	29 068
<b>Total</b>	<b>101 929</b>	<b>72 265</b>



Carnaval s'invite  
à la cantine

## Spécial séjour pour les enfants de 8 à 12 ans

**1 séjour organisé au cours de  
l'année 2020 au cœur du Haut-Doubs**

**Séjour découverte activités neige  
ski du 24 au 28 février 2020**

Le séjour a pour vocation de faire découvrir à 45 enfants de 8 à 12 ans le ski de fond, le biathlon, la randonnée en raquettes avec la découverte de la faune et de la flore et traces d'animaux, la randonnée équestre.

Les enfants ont aussi visité le parc polaire. Les enfants ont pu découvrir plusieurs animaux comme des chiens du Groenland, des rennes, des yacks, des chamois, etc.

Grâce à un guide, les enfants ont pu entrer dans les enclos pour être au plus près des animaux présentés. Un safari nordique très apprécié, et des souvenirs plein les yeux.



Randonnée équestre



## Les travaux du nouveau périscolaire intercommunal des Chenevières ont commencé



Nous avons été attentifs aux contraintes imposées au service à la population et flexibles en accueillant les enfants des personnels prioritaires. L'implantation du nouveau pôle périscolaire intercommunal des Chenevières permettra d'accueillir, en dehors du temps scolaire, dans les meilleures conditions possibles les enfants, afin de soulager les pôles existants, le tout par un ouvrage représentant un investissement de **300 m<sup>2</sup>** et en capacité d'accueillir une centaine d'élèves.

Il offrira aux petits et aux grands un espace de vie respectueux de l'environnement, sécurisé et agréable, et en cela, pérennise les liens avec les acteurs publics de l'éducation au niveau de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

## Tourisme, cadre de vie et patrimoine

### L'entretien des sentiers de randonnée : un partenariat entre les associations et la CCPH qui dure

Comme chaque année, le Club de Randonnée des SGH est chargé de l'entretien des **16** sentiers de randonnée de la CCPH et à ce titre, il perçoit **3 536 €** de forfait kilométrique. Pour rappel, le club est chargé du petit nettoyage des sentiers, de la vérification de l'état du balisage, du remplacement des plaquettes manquantes, de la réfection de la signalétique directionnelle dégradée et du contrôle de l'état des ouvrages mis en place (pont pour franchissement de ruisseaux, passage de clôtures, main courante, ...) sur l'ensemble des sentiers de randonnée.

Bien que l'année 2020 ait été particulière, l'entretien des sentiers a bien été effectué puisque, comme chaque année, la CCPH a fait appel à Erige, entreprise d'insertion spécialisée dans la préservation du patrimoine et de l'environnement pour des travaux de débroussaillage. Cette année, ce sont des sections des sentiers passant par Brevilliers, Champéy, Étoyon et Héricourt (entre Vyans-le-Val et Bussurel, le long de la ligne TGV, entre Héricourt et le Mougnot, la Pierre plate, le long de la maison de retraite de Chevret et Saint-Valbert) qui ont été débroussaillées. La CCPH prend aussi à sa charge l'achat de petits matériels, balises et poteaux.



Petite nouveauté à compter de cette année, les Randonneurs de la Vallée du Rupt sont également subventionnés à hauteur de **520 €** pour l'entretien des **20 km** de sentier passant sur les communes du Doubs qui font partie de la CCPH.

### > 2020 en quelques chiffres

**42** topoguides vendus

**156** Kilomètres de sentiers à la charge de la CCPH

**2 160 €** d'achat de fournitures et de petit équipement

**4 056 €** de participation à la gestion et à l'entretien des sentiers

**3 084,95 €** de travaux de débroussaillage

## Environnement Déchets

### Ordures ménagères

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers et au décret n°2000-404 du 11 mai 2000 qui en fixe le contenu, il convient de présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2020.

Ce rapport devra ensuite être présenté par chaque maire en conseil municipal dans le cadre de la présentation du rapport annuel d'activités portant sur l'ensemble des compétences de la Communauté de communes.

Rappel :

Lors de sa création, la Communauté de communes du Pays d'Héricourt (CCPH) a reçu de ses communes membres la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers.

La Communauté de communes, se compose aujourd'hui de 23 communes, pour un territoire de 163,61 km<sup>2</sup> et 21 490 habitants.

#### **Organisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés :**

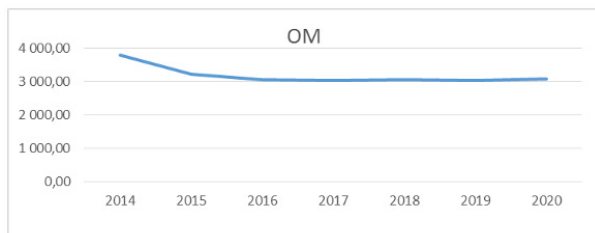
La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) s'effectue en C0,5 (collecte toutes les 2 semaines) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et en C1 (1 collecte hebdomadaire) sur l'habitat grand collectif de la ville d'Héricourt.

La collecte sélective s'effectue en C0,5 sur l'ensemble du territoire sauf pour l'habitat grand collectif de la ville d'Héricourt qui est collecté en C1.

Malgré la pandémie et les confinements, le service de collecte des déchets a continué à assurer la collecte des déchets 5j/7 y compris les jours fériés. Il n'y a pas eu de rupture de ce service.

## Tonnages collectés

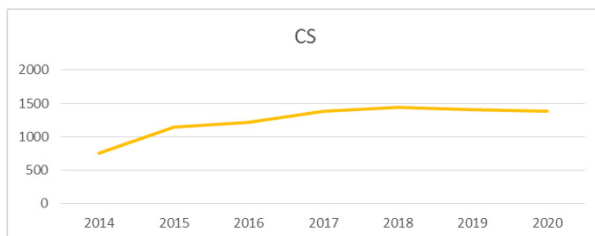
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	3 793,33	3 236,90	3 068,12	3 051,08	3 059,98	3 029,34	3 087,12



La Communauté de Communes peut se réjouir d'avoir un ratio de **143,65 Kg/ Hab.** très inférieur à la moyenne nationale de l'ordre de **249 Kg/Hab.** (données ADEME 2019)

## Tonnages collectés

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	751,85	1144,90	1212,87	1379,13	1444,21	1407,68	1376,93



2020 connaît une légère baisse des tonnages du recyclage, le ratio est tout de même de **64,07 Kg/ Hab.** supérieur à la moyenne nationale qui est de **50 Kg/Hab.**

## Tarifs particuliers logements individuels / pavillonnaires

Depuis 2001 et encore à ce jour, la Communauté de Communes dispose des tarifs les moins élevés en comparaison aux autres collectivités voisines, grâce à une gestion au plus près des besoins.

Depuis 2017, à titre d'exemple, les personnes seules et 2 personnes ont des tarifs identiques à 2002 avec des services supplémentaires (deux déchetteries, le tri sélectif en porte à porte) et une maîtrise de l'inflation.

### Tarif de 2001 à 2015

Tarifs en (€)	2001	2002	2003	2004	2005		2006		De 2007 à 2014	
					VILLE	VILLAGES	VILLE	VILLAGES	VILLE	VILLAGES
Personne seule	72,41	77,00	83	87	92	89,5	95	92	96.45	93.40
Ménage	147,11	156,00	168	176	186,5	181	192.50	186	195.40	188.80
Résidence secondaire	76,22	81,00	73	77	81,6	79	84.30	81.20	85.60	82.45
Artisans – commerçants /Forfait	76,22	81,00	73	77	81,6	79	84.30	81.20	85.60	82.45
Artisans – commerçants /Litre	1,52	1,60	48 + 0.50 / litre	51 + 0.53 / litre	57 + 0.543 / litre	51,7 + 0,543 / litre	58 + 0.56 / litre	53.10 + 0.558/litre	58.90 + 0.565/litre	53.10 + 0.565/litre

### Tarif de 2015 à 2020

	Taille du bac	prix de la levée	Part fixe de 2015 à 2017	Part fixe 2017 à 2020
1 personne	80 L	0,60 €	82,20 €	79,85 €
2 personnes	120 L	0,90 €	160,80 €	156,30 €
3 et 4 personnes	180 L	1,35 €	166,20 €	161,70 €
5 personnes et +	240 L	1,80 €	171,60 €	167,70 €
résidence secondaire		selon la taille du bac	75 € sans seuil de levée	75 € sans seuil de levée

## Détail du coût du service

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses de fonctionnement	<b>1 553 257.91 €</b>
Recettes de fonctionnement	<b>1 482 582.37 €</b>

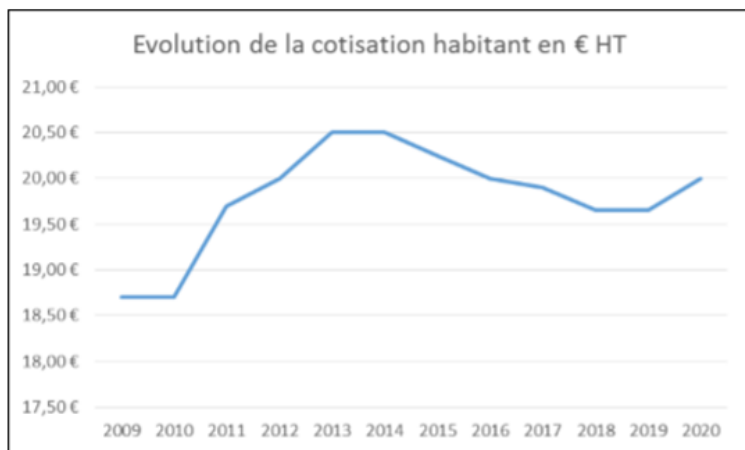
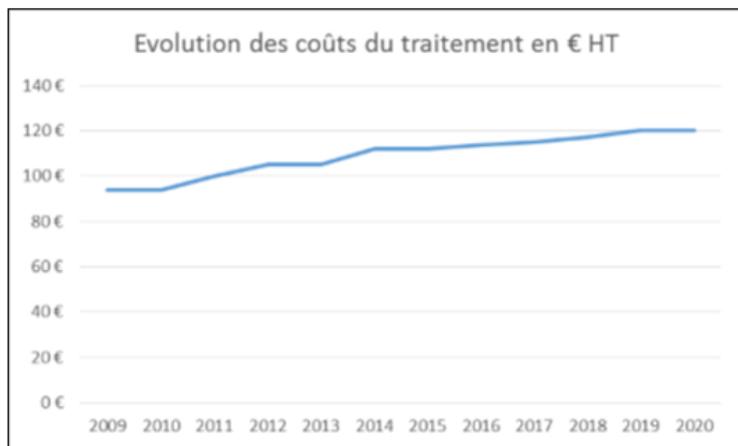
## Coût à l'habitant et coût de traitement

Le coût de traitement à la tonne accueillie sur le quai de transfert est facturé à la Communauté de communes **120,00 € ht** (soit **132,00 € ttc**), ce qui représente une dépense de **409 217,16 € ttc** en 2020. Ce prix comprend le transport, le transfert et le traitement des déchets.

Le droit fixe par habitant versé par la Communauté de communes au SYTEVOM s'élève à **20,00 € ht** (soit **22,00 € ttc**) par habitant (population de référence SYTEVOM **21 490 Hab.**). Cela a représenté **472 780,00 € ttc** de cotisation adhérent pour l'année 2020.

Évolution des tarifs du SYTEVOM	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coût du traitement	94 € ht/t	94 € ht/t	100 € ht/t	105 € ht/t	105 € ht/t	112 € ht/t
Cotisation habitant	18,70 € ht/hab	18,70 € ht/t	19,70 € ht/t	20 € ht/t	20,5 € ht/t	20,50 € ht/t

Évolution des tarifs du SYTEVOM	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coût du traitement	112 € ht/t	113,5 € ht/t	115 € ht/t	117 € ht/t	120 € ht/t	120 € ht/t
Cotisation habitant	20,25 € ht/hab	20 € ht/t	19,90 € ht/t	19,65 € ht/t	19,65 € ht/t	20 € ht/t

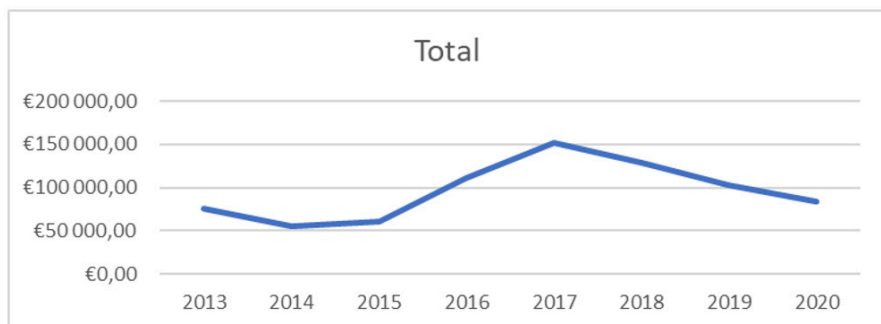




## Recettes et reversements Éco Emballage (CITÉO)

Reversements soutien Éco Emballage à la collecte sélective

Année de versement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	75 762,05 €	55 081,78 €	60 999,53 €	110 832,06 €	151 321,07 €	129 034,87 €	102,870,67 €	83 551,45 €

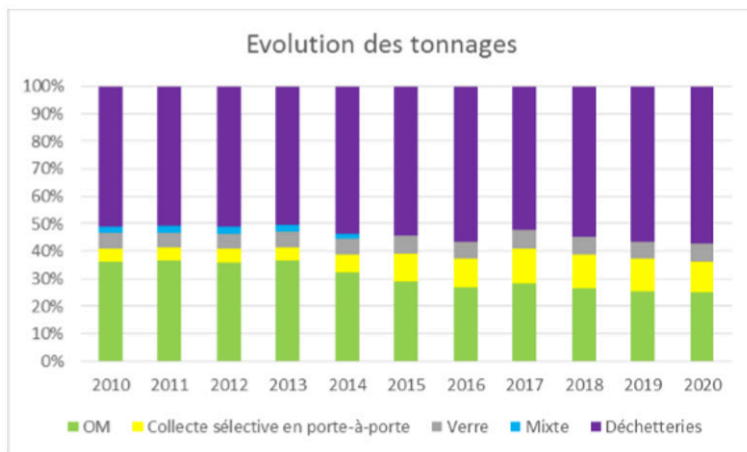


Les reversements CITÉO sont variables car ils dépendent de l'évolution des coûts de reprise matières.

## Tonnage de déchets collectés

Type de déchets (en tonnes)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
OM	4 320,86	4 381,26	4 262,03	4 216,64	3 793,33	3 236,90	3 068,12	3 051,08	3 059,98	3 029,34	3 087,12
Collecte sélective en porte-à-porte	568,42	583,24	573,26	518,08	752,85	1 144,90	1 212,87	1 379,13	1 444,21	1 407,68	1 376,93
Versé	672,44	640,34	649,76	656,68	674,56	700,55	708,2	733,64	753,69	754,1	805,62
Mixte	271,69	304,41	323,57	318,69	233,8	0	0	0	0	0	0
Déchetteries	6 091,04	6 103,54	6 041,41	5 769,64	6 287,28	6 069,84	6 464,93	5 664,53	6 343,80	6 707,12	7 077,34
<b>Totaux</b>	<b>11 924,45</b>	<b>12 012,79</b>	<b>11 850,03</b>	<b>11 479,73</b>	<b>11 741,82</b>	<b>11 152,19</b>	<b>11 454,12</b>	<b>10 828,38</b>	<b>11 601,68</b>	<b>11 898,24</b>	<b>12 346,83</b>

## Évolution des tonnages



On note que les déchets issus des déchetteries sont en croissance en 2020, induisant des coûts plus importants de la part du SYTEVOM.

## Points à retenir

- Un service rendu 5 jours/7 y compris les jours fériés tout au long de l'année.
- Aucune interruption du service pendant les confinements liés à la COVID.
- Tous déchets confondus, **12 346,83 tonnes** ont été collectées en 2020 contre **11 898,24 tonnes** en 2019 (+ **3,77 %**) soit **574,54 kg/habitant** en 2020 et **538,86 kg/habitant** en 2019.
- **+57,78 tonnes** d'OMR traitées par rapport à 2019.
- **143,65 Kg** d'OMR par habitant contre **140,70 Kg** par habitant en 2019.
- **-30,75 tonnes** de tri sélectif en porte à porte.
- **17 386** bacs jaunes et verts sur le parc de la CCPH.
- **2 420** composteurs achetés depuis 2007 dont **87** en 2020.
- **9 756** abonnements.
- **24 492** factures éditées, **552** mandats et **205** titres.
- **1110** tickets d'interventions ouverts pour des échanges, livraisons, retraits de bacs et remplacements de puces inactives.
- **57** courriers de refus de tri.
- **83 551,45 €** de reversement CITEO.

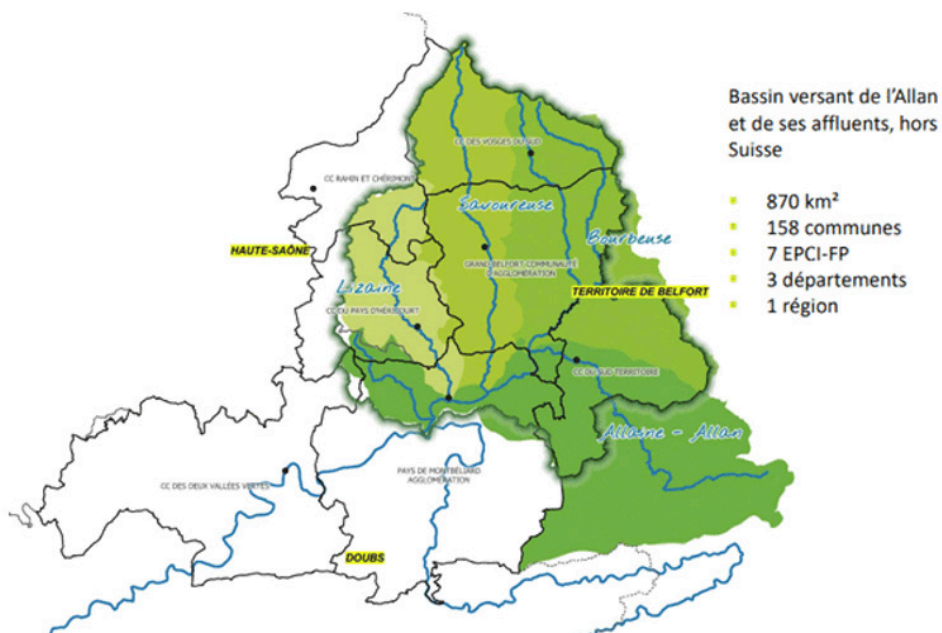
## SAGE ALLAN

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée a identifié le bassin de l'Allan comme territoire prioritaire pour la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

La structure porteuse de l'animation est l'EPTB Saône-Doubs depuis le début du processus d'élaboration en 2012.

Les missions principales sont d'animer le SAGE Allan, d'élaborer et de rédiger le contrat de bassin et un PAPI d'intention (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations).

La CCPH s'est engagée à participer au financement du poste de cet animateur qui aidera les collectivités à faire aboutir leurs projets.



## Habitat

### Habitat 2020, la CCPH renouvelle ses engagements

Afin de renforcer l'attractivité générale de son territoire, la CCPH a décidé de poursuivre les actions déjà initiées depuis plusieurs années en renouvelant ses engagements dans l'amélioration de l'habitat en signant le Programme d'Action Concertée Territoriale 2 (PACT 2).

Concrètement, à l'échelle de la CCPH, cela se traduit par :

- Une action limitée dans le temps avec une durée effective de 6 ans du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2025.
- Des objectifs prioritaires en faveur des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs mais également une opération FAÇADES.
- Un périmètre d'intervention délimité qui couvre les 23 communes de la CCPH, soit près de **9 000** ménages et plus de **10 000** logements.

Ainsi, la CCPH, contribue chaque année à l'amélioration de l'habitat sur son territoire en intervenant :

#### En faveur des propriétaires occupants :

<b>HABITER MIEUX SÉRÉNITÉ</b>	Prime de 500 € Frais de dossier de 150 € à la charge des propriétaire
<b>AUTONOMIE PRÉVENTIVE</b>	25 % de 8 000 € de travaux subventionnables

#### En faveur des propriétaires bailleurs :

<b>LOGEMENTS CONVENTIONNÉS</b>	5 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH dans la limite de 80 000 € ht maximum de travaux subventionnables
<b>HABITER MIEUX</b>	2 000 € par logements conventionnés si gain de 35 % et obtention d'une étiquette énergétique C après travaux

#### Dispositif spécifique (propriétaires bailleurs et occupants) :

<b>FAÇADES</b>	10 % de 8 000 € HT de travaux subventionnables
----------------	--

Le cabinet SOLIHA est missionné pour assurer l'animation et le suivi des dossiers mais aussi des permanences mensuelles permettant aux habitants de la CCPH d'être informés au mieux des aides pouvant leur être allouées.

En 2020, **100** nouveaux contacts ont été enregistrés et **22** ont d'ores et déjà été classés sans suite. Le classement sans suite peut être dû à des revenus trop élevés, un logement de moins de 15 ans ou une inéligibilité du projet (dossier éligible au dispositif « MAPRIMERENOV » et traité directement par le propriétaire et non par SOLIHA).

## 18 dossiers ont été déposés et sont répartis de la façon suivante :

	Habiter Mieux Sérénité	Autonomie curative	Habitat dégradé	Façades	Total
Nombre de projets subventionnés	9	9	1	1	18
Montant des travaux	148 890 €	944 032 €	146 413 €	19091 €	358 426 €
Montant des subventions	99 420 €	31 228 €	57 814 €	800 €	189 262 €
Dont ACTION LOGEMENT	5 141 €	X	14 100 €	X	19 241 €
Dont ANAH	72 443 €	12 298 €	30 890 €	X	12 1631 €
Dont Prime Habiter Mieux	12 336 €	X	2 000 €	X	14 336 €
Dont Conseil Départemental	4 500 €	6336 €	4 412 €	X	15 248 €
<b>Dont CCPH</b>	<b>5 000 €</b>	<b>X</b>	<b>6 412 €</b>	<b>800 €</b>	<b>12 212 €</b>
Dont Caisses de retraite	X	6 594 €	X	X	6 594 €
Moyenne travaux par dossier	16 543 €	6 290 €	X	X	
Moyenne de subvention par dossier	11 047 €	4 461 €	X	X	
Taux moyen de subvention	67 %	71 %	39 %	4 %	

## La CCPH soutient les propriétaires bailleurs

Dans le cadre de la politique Habitat et du contrat PACT du Département, la CCPH s'est engagée à participer financièrement à la production de logements locatifs des bailleurs sociaux afin de soutenir la production de logements.

Ainsi, en 2020, un versement de **24 000 €** a été effectué en faveur d'Habitat 70 pour la création de **8** logements au lotissement dit « LA CRAIE » à Héricourt.

### > 2020 en quelques chiffres

**100** nouveaux contacts

**12 212 €** de subvention CCPH

**50 %** des projets localisés sur Héricourt

**91 %** des contacts sont des propriétaires occupants



## Développement culturel et sportif

### MÉDIATHÈQUE F. MITTERRAND : 2020, construire dans l'adversité

#### Les impacts de la pandémie

##### La médiathèque à distance :

Comme la majorité des services de la collectivité, la médiathèque a été totalement fermée pendant la période du premier confinement. Toutefois, toute l'équipe du service alors en télétravail a mis en œuvre dès la première semaine de la fermeture des suggestions renouvelées quotidiennement permettant à ses usagers de profiter de ressources culturelles et de loisirs à la maison. L'offre des ressources numériques proposées par la médiathèque a été renforcée pendant cette période permettant un accès élargi et gratuit à des propositions de cinéma, de musique et de formation.

L'équipe s'est également mobilisée pour produire des contenus numériques attractifs et innovants sur les domaines du jeu ou des arts plastiques. Ces propositions ont perduré toute l'année 2020.



##### Le média-drive :

Mis en œuvre dès le début du déconfinement, un service click and collect de prêt de documents a été proposé aux usagers emprunteurs de la médiathèque. Ouvert du lundi au samedi, il permettait l'accès limité au bâtiment pour déposer et emprunter livres et jeux réservés en amont sur le catalogue en ligne du service. Ce dispositif a permis un retour progressif des usagers dans les locaux. Il a perduré quelques mois, en dehors des horaires habituels d'ouverture, après le retour à un accès libre dans les différents espaces de prêts, facilitant la fluidité de la fréquentation en lien avec les jauges prévues par le protocole sanitaire.



## Des activités interrompues :

Malgré les efforts constants et la créativité dans les propositions nouvelles compatibles avec les règles sanitaires, l'équipe de la médiathèque a été contrainte d'interrompre un certain nombre de services sur place qui constituaient une part non négligeable des forces d'attractivité de l'équipement. Ainsi tous les espaces et dynamiques de convivialité, faisant de la médiathèque un lieu social de rencontre et d'échange ont été provisoirement supprimés. L'espace petite enfance largement ouvert au jeu sur place, le jeu vidéo, les espaces de travail ont également été fermés pendant de nombreux mois. De même, toute la dynamique d'animation a été mise en sommeil

et n'a repris, qu'en demi-teinte, avant le second confinement, pour s'interrompre à nouveau à la fin de l'automne.

## La particularité d'Hérilab :

Hérilab, FabLab de la médiathèque, fut malgré les impacts et interdictions liées à la pandémie un service qui resta actif tout au long de l'année (en dehors du premier confinement). En effet, la médiathèque a pu maintenir son activité d'accompagnement technique pour des artistes qui sont venus y travailler dans le cadre de leur activité professionnelle. De la même manière la politique de résidence d'artistes a été maintenue tout au long de l'année sans interruption.

## Octobre 2020 : ouverture de l'Artothèque

Malgré les contraintes sanitaires la médiathèque a maintenu l'ouverture au public de son nouveau service, l'arothèque. Prévu depuis 2017 dans le cadre du développement de ses activités arts plastiques, l'ouverture a été officialisée le samedi 3 octobre 2020 en marge de la manifestation « Enlivrez-vous ! »

## Qu'est-ce que l'arothèque ?

Avec l'arothèque la médiathèque donne la possibilité à ses usagers d'emprunter, au même titre que les livres ou les jeux, des œuvres d'art. Elle continue ainsi de s'investir pour démocratiser et valoriser l'art contemporain auprès de tous ses usagers, à soutenir les artistes à travers des expositions, des résidences de création, des éditions...



Avec l'artothèque la médiathèque s'est dotée d'une collection d'œuvres d'art originales qui sera enrichie chaque année. Toutes ces œuvres sont empruntables par tous les usagers du service (particuliers, établissements scolaires, associations, entreprises, collectivités...).

L'artothèque est un outil supplémentaire qui permet à la médiathèque d'offrir une rencontre privilégiée et directe entre une œuvre d'art et des individus, rencontre étayée par un travail de médiation mené par les médiathécaires et les animateurs d'Hérilab.

## La collection

La collection de l'artothèque est composée à son ouverture de près de 150 œuvres d'artistes internationaux. En cohérence avec le projet artistique et technique d'Hérilab, la collection est exclusivement composée d'estampes, œuvres multiples éditées en petites séries sur support papier. Les techniques d'impression de ces œuvres sont celles proposées par Hérilab : sérigraphie, risographie, digigraphie, gravure... Toutes les œuvres sont encadrées.

Afin de garantir un lien avec les autres domaines de la médiathèque, notamment avec le développement du livre et de la lecture, une part importante des estampes associe ou lie les domaines des arts plastiques et de l'écriture.

Chaque année, de nouvelles œuvres seront acquises et viendront ainsi enrichir ce fonds public.



## La saison culturelle

L'année 2020 a été une année blanche en termes de manifestations culturelles. La pandémie qui a entraîné confinements et restrictions sanitaires a impacté les associations qui ont dû annuler ou organiser des événements à minima.

## Les activités de l'École de Musique en 2020

### Une année très particulière

La crise sanitaire qui a touché le monde entier en 2020 a généré des effets inattendus et inédits sur le fonctionnement de l'École de Musique. Ce service a en effet été contraint de fermer ses portes lors de chaque confinement, sans pour autant cesser ses activités pédagogiques. En effet, si toutes les manifestations publiques ont dû être annulées les unes après les autres, grâce à une grande réactivité de la part de l'équipe dirigeante et enseignante, l'école a pu poursuivre ses activités d'enseignement et n'a déploré que peu d'arrêts définitifs.

### Une équipe enseignante qui a su s'adapter à la situation avec réussite.

### Mise en place de cours à distance

Dès la mi-mars et le premier confinement, les cours ne pouvaient plus avoir lieu dans les locaux. Contrairement à toute attente, quasiment tous les professeurs de formation instrumentale (sauf ceux pour qui l'instrument enseigné ne le permettait pas) se sont adaptés et ont trouvé des solutions pour donner des cours en visio-conférence depuis leur domicile. Ils ont utilisé les outils informatiques dont ils disposaient (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone...), les ont équipés de dispositifs comme Discord, Skype..., ont conseillé leurs élèves pour qu'ils s'équipent également. Le réseau internet ne fonctionnait pas correctement partout et certains

se sont résolus à donner des cours par téléphone. Les conditions étaient parfois inappropriées mais chacun a fait preuve de philosophie et a préféré une mauvaise communication plutôt que rien. De manière générale, les élèves ont « joué le jeu » et étaient ravis de pouvoir continuer à pratiquer une activité qui les éloignaient un peu des tensions générées par la crise sanitaire.

Quant aux cours collectifs (formation musicale), plus difficiles à assurer à distance, les professeurs ont préféré proposer sur Discord des exercices, des jeux, des énigmes, qui profitaient ainsi même à des personnes non inscrites dans notre école. Par exemple, les énigmes et les jeux sur des thèmes musicaux ont été suivis jusqu'en Suisse.

### Mise en place de vidéos

Toujours dans l'objectif de susciter l'intérêt et le plaisir des élèves instrumentistes, l'un des professeurs, Pascal Bouton, a proposé de constituer un orchestre virtuel d'élèves. Chaque professeur a aidé ses élèves à travailler les partitions et à s'enregistrer. Tous les enregistrements ont été centralisés par Pascal Bouton qui a réalisé ensuite le montage technique. Le résultat a été de très bon niveau et la vidéo de « Game of Thrones » a fait le tour des réseaux.

Par ailleurs, chagrinés de ne pouvoir se déplacer dans les écoles, les professeurs ont enregistré des vidéos individuelles de présentation des instruments.

Bien entendu, tout ce travail pédagogique a nécessité un investissement permanent de la part des professeurs. Les cours à distance leur généraient en effet plus de temps de cours qu'à l'accoutumée, plus de travail de recherches, plus de temps de manipulations techniques.

## Un niveau pédagogique plus faible mais un engouement pour la musique

Bien entendu, les nombreux cours dispensés à distance durant l'année ont entraîné une baisse du niveau des élèves tant en solfège qu'en instrument. Cependant les professeurs ont revu leurs exigences à la baisse et ont préféré garder comme seuls objectifs :

- Maintenir l'intérêt des enfants pour leur instrument,
- Faire en sorte que la musique reste pour eux un moyen d'évasion durant cette période sanitaire compliquée.

Les efforts ont porté leurs fruits puisque lors des différentes reprises d'après confinements, quasiment tous les élèves étaient présents, à part ceux qui préféraient continuer leurs cours à distance pour se protéger d'une éventuelle contamination.

## Une réactivité hors norme des parents

L'année était très mouvementée en raison des nombreux changements de situations (confinements, déconfinements, couvre-feux...). Dès que c'était possible, l'école saisissait toutes les occasions pour reprendre ses activités en

présentiel, en appliquant un protocole sanitaire solide et sérieux appliqué avec soin par tous (parents, élèves, professeurs...). Les emplois du temps changeaient parfois soudainement au gré de l'évolution de la situation, mais à chaque fois, les parents s'adaptaient et véhiculaient leurs enfants sans aucun problème, avec beaucoup de philosophie et même un certain plaisir. Les cours généraient souvent quelques perturbations dans l'organisation familiale (parents en télétravail, éviter les bruits pendant les cours de musique, etc.) mais globalement les parents ont fait preuve de beaucoup de compréhension et de patience.

## Un bilan plutôt positif

L'année 2020 aura donc été très particulière mais riche en enseignements. Elle a permis de faire naître des techniques nouvelles d'enseignement, des innovations musicales, elle a permis de déceler chez beaucoup de professeurs et élèves, des talents cachés, des capacités d'adaptation insoupçonnées. Mais tous s'accordent à dire que rien ne vaut des cours en présentiel et des concerts devant un vrai public.

Les professeurs ont tout de même pu assurer le traditionnel concert au profit des Restos du Cœur, quelques présentations d'instruments dans les écoles en juin et en octobre, et produire un conte musical filmé pour Noël aux côtés de l'équipe de la Médiathèque.

## Inauguration de la plateforme de l'Odyssée du cirque

Depuis novembre 2018, l'association était installée provisoirement sur une plateforme à l'entrée de zone des Guinottes 2. En septembre 2019, l'Odyssée a pu monter les 3 chapiteaux, les roulottes et autres bungalows sur la nouvelle plateforme située à Echenans sous Mont Vaudois.

Aussi, le 7 janvier le lieu a été inauguré en présence de Madame Fabienne BALUSSOU, Préfète de Haute-Saône, Monsieur Christian ROBBE-GRILLET, Sous-Préfet de Lure, Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, Monsieur Jean-Jacques SOMBSTHAY, Conseiller Départemental et Monsieur BURKHALTER, Président de la CCPH. Le coût de cette plateforme s'élève à **453 750 euros**, financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté (**190 000 euros**), l'État (**126 000 euros**), le Département du Doubs (**47 000 euros**) et la CCPH (**90 750 euros**).

## Lancement d'une étude de préfiguration pour un centre régional de formation aux arts du cirque

La nouvelle installation pérenne d'Echenans sous Mont Vaudois permet à l'école du cirque d'envisager le développement de ses activités dans le domaine de l'enseignement et de la formation.

Aussi, afin d'accompagner l'Odyssée du cirque dans ce virage important, la Communauté de communes

Cet équipement structurant a une vocation métropolitaine et c'est à ce titre qu'il a été inscrit dans le contrat Métropolitain du Nord Franche-Comté.



Idéalement situé en bordure de la RN 19, il accueille près de **390** enfants dans les ateliers proposés par l'association. Toutefois, cette année à cause de la crise sanitaire, les activités ont du être interrompues une grande partie de l'année.

du Pays d'Héricourt lui a confié une étude de préfiguration de ce centre de formation.

Cette étude permettra de préciser le projet de création d'un centre Régional de formation aux arts du cirque.

Il s'agira de construire un équipement à vocation régionale et nationale pour proposer des formations professionnelles pré-qualifiantes et qualifiantes, dans la continuité des formations de base, avec l'objectif d'offrir un lieu tremplin vers l'emploi et la culture.

Moins de 10 centres en France sont agréés par la Fédération Française des Écoles de Cirque et le projet porté par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt et par l'Odyssée du cirque serait le premier centre à viser cet agrément en Région Bourgogne Franche Comté.



## Inauguration du bassin d'apprentissage de la natation

En fonctionnement depuis la rentrée de septembre 2019, le bassin intercommunal d'apprentissage de la natation a été inauguré le 23 janvier en présence de Madame Fabienne BALUSSOU, Préfète de Haute-Saône, Monsieur Christian ROBBE-GRILLET, Sous-Préfet de Lure, Monsieur Éric LANCON, Vice-Président de la Région Bourgogne Franche-Comté, Monsieur Yves KRATTINGER, Président du Département de Haute-Saône et Monsieur Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH.

Ce bâtiment spacieux et lumineux permet à l'ensemble des enfants classes élémentaires et primaires ainsi que les classes de 6<sup>e</sup> des collèges scolarisés dans la CCPH, mais également l'ADAPEI, d'apprendre à nager dans les meilleures conditions sous la supervision de 2 maîtres-nageurs. Le bassin peut accueillir en simultanément 2 classes ce qui permet d'optimiser les coûts de transports. Les vestiaires sont donc dimensionnés pour accueillir 4 classes pour permettre les rotations.

Le coût s'élève à **1 784 000 €**, financé par l'État (**693 000 €**), le Département de Haute-Saône (**310 000 €**), la Région Bourgogne-Franche-Comté (**300 000 €**) et la CCPH (**481 000 €**).



## Pôle Petite Enfance

En 2020, le territoire communautaire a vu son offre d'accueil petite enfance augmenter et se diversifier notamment grâce à l'implantation d'une micro-crèche privée à Aibre (25), ainsi qu'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune de Luze. Une nouvelle dynamique pour ce secteur qui joue une influence certaine sur l'attractivité du territoire.

Dès le début du premier confinement, le Pôle petite enfance s'est retrouvé au centre de la gestion de l'offre et de la demande pour répondre au plus vite aux besoins d'accueil d'urgence. Les familles de professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ont pu ainsi compter d'une part sur le service Multi-Accueil resté ouvert sans interruption pour assurer cette mission et d'autre part, sur la mobilisation d'une quarantaine d'assistantes maternelles de la CCPH inscrites dès la mi-mars 2020 sur une liste d'accueil d'urgence à l'initiative de la CAF.

Les services RPAM et Multi-Accueil ont vécu une année particulièrement chargée en termes de recherche d'information, de compréhension et de mise en application des protocoles sanitaires, d'organisation des services et d'adaptation de l'accueil des usagers. Les services ont été particulièrement attentifs tout au long de l'année aux directives du Ministère de la santé et des solidarités dont ils dépendent.

### L'offre globale d'accueil sur la CCPH pour les enfants de moins de 3 ans

Type d'accueil	Places d'accueil possibles pour des enfants de moins de 3 ans
Les 174 assistantes maternelles en activité sur les 23 communes	446
Une Maison d'Assistantes Maternelles sur Luze (4 assistantes maternelles)	16
Le service Multi-Accueil	30
La Micro-crèche privée sur Aibre	10
La Micro-crèche du Centre Bretegnier sur Héricourt	10
<b>Total au 15 novembre 2020</b>	<b>512</b>



## Le service RPAM Adaptation et continuité de service

L'équipe est restée mobilisée sans interruption, alternant périodes d'accueil en distanciel et en présentiel, pour être au service des familles comme des professionnelles.

Les usagers ont contacté le service à de nombreuses reprises sur des questions d'ordre réglementaire ou protocolaire liées au COVID-19, mais aussi pour partager leurs inquiétudes ou rompre un isolement pesant. Ainsi, l'équipe du RPAM a pu assurer ses différentes missions en les adaptant au contexte sanitaire.



### Temps d'éveil collectifs

En raison des directives ministérielles, l'année 2020 aura été marquée par une réduction des temps d'éveil. Malgré tout, à partir de la rentrée de septembre, même masqués ces moments riches en partage, en échanges et en découvertes n'ont pas perdu de leurs sens (jeux, tables à savon, peinture libre, chants signés, collage automnal ...).

## Soirée créative, la mutualisation des compétences

En février 2020, une soirée créative « Fabriquer une marotte » a pu être proposée à une dizaine d'assistantes maternelles dans les locaux du RPAM.

De manière générale ces soirées ont un triple objectif, il s'agit de mutualiser les compétences des assistantes maternelles, de créer du lien entre elles et de leur proposer un moment convivial.

Soirée création de Marotte, animée par Agnès, assistante maternelle, février 2020



## La formation continue malgré la crise sanitaire

Tout au long de l'année, les professionnelles ont pu continuer à se former malgré les contraintes imposées par le contexte sanitaire.

Pour optimiser l'organisation de ces groupes de formation et varier l'offre, le RPAM s'est inscrit dans un partenariat pérenne avec les Relais de la CC du Pays de Lure, la CC Rahin et Chérimont.

Des assistantes maternelles de la CCPH en formation sur des thèmes variés :

« Construire son livret d'accueil »  
en janvier/février à Lure.

« Parler avec un mot et un signe »  
en septembre/octobre à Héricourt.

« Renouvellement SST »  
en décembre à Champagny.



Les assistantes maternelles se sont perfectionnées à la langue des signes.

## Garder le lien

Pour garder le lien avec les usagers et surtout les enfants pendant ces longs mois de confinement, plusieurs Newsletters ont vu le jour. Certaines étaient principalement destinées aux familles et d'autres aux professionnelles. L'objectif principal était d'apporter de l'information mais aussi un peu de légèreté et bonne humeur à cette période.

## > 2020 en quelques chiffres

22 ateliers d'éveil

3 ateliers d'éveil aux histoires

2 ateliers d'éveil psychomoteur

7 ateliers de comptines signées

8 assistantes maternelles parties en formation continue

178 assistantes maternelles en activité au 31/12/2020 [source relais soft-RPAM/dont 4 en (MAM)],

108 assistantes maternelles ont pris contact au moins une fois avec le service

203 familles différentes ont pris contact au moins une fois avec le service

7 nouvelles assistantes maternelles agréées et 21 assistantes maternelles sorties des listes au 7/12/2020 (retraite, déménagement, ...)

653 places potentielles (dont une partie réservée uniquement à des enfants de 3 à 18 ans).



Les assistantes maternelles ont été nombreuses à suivre le projet « 1 jour = 1 mail » du mois de décembre. Chaque jour elles recevaient un mail avec une histoire à découvrir, un atelier créatif à faire avec les enfants ou tout simplement une idée

de jeux en lien avec cette période festive. Chaque semaine plusieurs d'entre elles prenaient soin de nous envoyer des photos de leurs réalisations, contribuant ainsi à des créations collectives comme celle de la « forêt merveilleuse ».



## > 2020 en quelques chiffres

**29 192,30** heures de présences réelles : **29 017** h + **175,30** h confinement l.

**30 438,84** heures facturées : dont **175,30** h non facturées mais déclarées à la demande de la CAF pour valoriser la PS.

**227** jours d'ouverture

**86** enfants différents accueillis. **3** prioritaires pendant la période de confinement

**2** enfants bénéficient de l'AEEH = **142** h **30** heures et **6** enfants en parcours « inclusion handicap » = **632** h





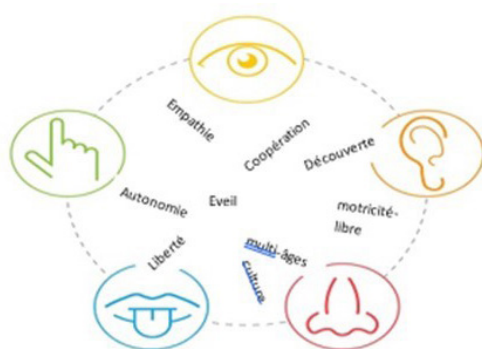
## Le service Multi-Accueil

Le service Multi-Accueil avec son agrément de **30 places**, a accueilli 86 enfants au total en 2020 issus de **18 communes** de la CCPH. Ce chiffre révèle une fois de plus le besoin d'accueil collectif de jeunes enfants pour les familles qui résident sur le territoire communautaire.

Certaines d'entre-elles ont choisi d'arrêter l'accueil collectif par peur du coronavirus, pour autant les demandes de pré-inscriptions étant toujours supérieures à l'offre, le nombre d'enfant total accueillis cette année est resté stable.

## Projet pédagogique annuel

Le thème des cinq sens a servi de fil conducteur à l'équipe pour le premier semestre.



La crise sanitaire est venue bousculer le calendrier pédagogique s'accompagnant de nouvelles problématiques de prises en charges. De mars à mai 2020 le Multi-Accueil a proposé son service uniquement aux enfants du personnel prioritaire.

Dès le 11 mai, le service a entamé une réouverture progressive auprès de son public habituel, passant ainsi de **10** à **25** puis à **30** places d'accueil en corrélation avec les recommandations ministérielles du moment et cela sans interruption jusqu'en décembre 2020.

## Des liens avec les familles tout au long de l'année

La semaine Petite Enfance intitulée « Tout bouge » début mars 2020 est l'unique partenariat avec les familles qui a pu se dérouler en présentiel. Une action attendue chaque année par les parents et les professionnelles. À noter que cette année la participation a été en augmentation.

Du fait de la pandémie, les autres actions initialement prévues n'ont pu être menées. Aussi, d'autres liens ont été mis en place par l'équipe du Pôle pour maintenir et renforcer les échanges avec les familles.

Pendant cette période, l'équipe a surtout appris à composer avec les nouvelles normes d'hygiène et à fixer son attention sur la sécurité et l'accompagnement quotidien des familles : télétravail de celles-ci, stress, organisation, attentions familiales et fracture sociale plus présente.

Afin de repartir sur une note positive tout en répondant aux recommandations de la Protection Maternelle et Infantile un nouveau thème pédagogique a été retenu au second semestre : nature et musique.



Ateliers Parents-Enfant

La Newsletter « Pioupiou et Roussette » pendant le confinement

## SORTIE DANS LE JARDIN



Après mon repas du midi, on va souvent faire un tour dehors, et j'en profite pour faire des tours de broquette ...



En réponse à cette action plusieurs familles ont fait parvenir leur propre Newsletter révélant ainsi un vrai partage.

## Les contes de l'hiver pendant le mois de décembre

L'idée était de présenter un conte associé à une chanson ainsi qu'un atelier d'éveil parent-enfant à faire à la maison. L'équipe avait pour principal objectif d'apporter un peu de « merveilleux » au sein des foyers dans cette période sensible. Cette action a rempli pleinement son rôle grâce à une bonne participation et à des retours très positifs.

## La Gazette du service Multi-Accueil au dernier trimestre 2020

Ce nouvel outil de communication a permis de transmettre aux familles les différentes actions menées par le service, de les informer sur celles en cours et enfin de proposer une réflexion autour des questions éducatives du moment.



## La vie à la crèche

### La pratique de la langue des signes

Viviane, animatrice au cordon familial, est intervenue en début d'année à l'occasion de 2 séances d'éveil aux comptines signées. L'équipe a su ensuite maintenir la continuité du projet en pratiquant la communication gestuelle auprès des tous petits renforçant ainsi la compréhension des enfants malgré le port du masque quotidien.

### La motricité libre

La pandémie n'a pas empêché les enfants d'exercer librement leur motricité, un besoin essentiel à leur bon développement. Néanmoins, les protocoles sanitaires n'ont pas permis d'étendre ce projet éducatif à celui de la libre circulation de mouvement, empêchant par exemple la mise en place de groupes multi-âges.

### Les ateliers proposés

Malgré les restrictions, des ateliers d'éveil ont été proposés quotidiennement dans le respect des consignes sanitaires.



## Les moments festifs

### Les anniversaires

Qui sont toujours des moments pleins de magie et d'émotion.

### Carnaval

Un beau moment festif et coloré avant les restrictions sanitaires.



## Fête de fin d'année

L'équipe de professionnels a proposé un atelier conte-marionnettes aux enfants avant de revêtir son plus « beau pull moche » pour apporter une note positive et festive pour cette dernière semaine de l'année !



Le partenariat d'éveil aux histoires avec le service médiathèque a lui aussi été impacté, modifiant sa mise en forme et le nombre de séances prévues initialement.



## Des partenariats en pointillés cette année

Les traditionnels partenariats mis en place chaque année par les services du Pôle ont été naturellement impactés cette année.

Ainsi, le projet inclusion en lien avec l'IME du Pôle enfance d'Héricourt n'a pu se dérouler que jusqu'à la mi-mars. Pendant le reste de l'année, ce partenariat a été interrompu par mesure de protection sanitaire.

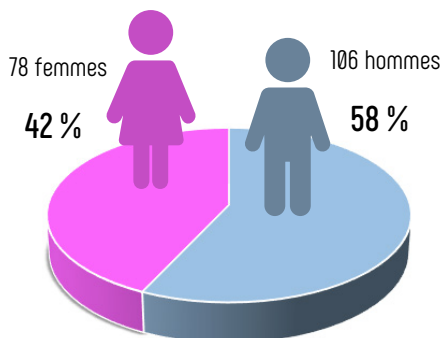
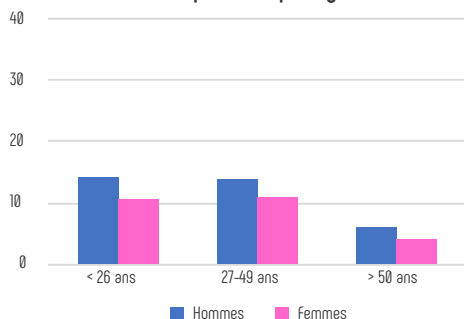


Des annulations de projets mais des reprogrammations déjà prévues. En effet, le projet multi-services CCPH de la semaine des accidents domestiques qui devait se dérouler en mars 2020 est déjà reprogrammé en 2021 sur la semaine du 29 novembre au 5 décembre.

## Emploi, insertion professionnelle et formation

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), une organisation territoriale unique en Haute-Saône fondée sur la complémentarité des acteurs et des outils pour un objectif partagé : favoriser l'accès à l'emploi durable par l'accompagnement à l'autonomie dans l'emploi, la mise en situation de travail et l'accompagnement à la formation.

Répartition par âge

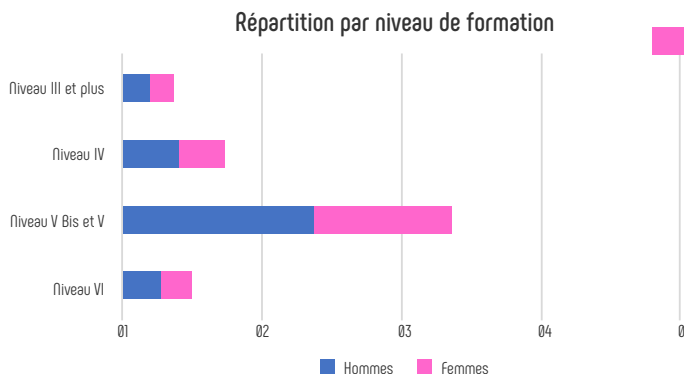


La crise sanitaire a particulièrement impacté les publics en recherche d'emploi avec une forte baisse de l'activité salariée sur l'ensemble de l'année. Les partenaires du PLIE se sont tous mobilisés pour pourvoir leur mission d'accompagnement dans un objectif de maintien du lien social et de travail sur le projet professionnel.

Le réseau des partenaires est malgré tout resté actif tout au long de l'année grâce aux outils de visioconférence.

### > 2020 en quelques chiffres

**112** personnes sont demandeurs d'emploi de longue durée soit **61 %** des participants.



## Volet financier : 139 146 € dédiés à la politique emploi / insertion sur 4 axes :

**- Axe 1 : le soutien aux actions d'insertion portées par la CCPH** pour l'animation du dispositif PLIE et par l'ADCH et la Mission Locale pour l'accompagnement au projet professionnel : **50 735 €** de crédits CCPH qui ont permis d'appeler **121 184 €** de crédits du Fonds Social européen (FSE),

**- Axe 2 : Le soutien aux autres actions d'insertion** (Jardins du Mont-Vaudois, Fripvie) : **43 067 €**

**- Axe 3 : le soutien à l'activité économique des structures d'insertion** : commande de travaux et diverses prestations (ÉRIGE pour les travaux de réhabilitation du Fort du Mont Vaudois, HMS pour la mise à disposition de personnels, l'ADAPEI pour l'entretien d'espaces verts et des travaux de blanchisserie) : **31 085 €**,

**- Axe 4 : le soutien à l'investissement des structures d'insertion** (Accès à l'électricité pour les parcelles exploitées par les jardins du Mont Vaudois à Trémoins, apport en contrat associatif pour l'ADCH) : **14 258 €**.

## Communication événementiel Soutien aux associations

### Un monde associatif soutenu malgré le contexte sanitaire

Cette année, la majorité des événements organisés par les associations du territoire ont été annulés. Toutefois, les élus ont souhaité continuer à soutenir les associations dans cette période incertaine et inédite pour montrer l'implication de la CCPH à leur côté.

Pour 2020, 22 associations ont reçu une subvention pour un montant total de 93 663 €.

Associations	Projet	Subvention
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000 €
APACH	Organisation de manifestations	1 870 €
Chœur et Orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	5 000 €
Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Héricourt et de la CCPH	Soutien au Comité	27 083 €
Culture 70	Soutien à l'association	100 €
Espace Jeunes	Soutien aux missions d'intérêt général de l'association	19 000 €
Frip'Vie	Soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté	1000 €
Héricourt Athlétisme Compétition	En Trail du Mont Vaudois	1 000 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations et édition du cahier n°9	1 350 €
Haute Lizaine Pays d'Héricourt	Organisation de stages de foot	3 000 €

La Marche Buissonnière	Participation à des formations	250 €
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	560 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation de manifestations	1 750 €
Les Jardins du Mont Vaudois	Soutien aux missions d'insertion par l'activité économique	15 000 €
Musique en Pays d'Héricourt	Organisation de concerts	3 500 €
Odysée du Cirque	Soutien à l'association	3 000 €
Organisation d'Harmonie de la Ville d'Héricourt	Organisation du concert d'hiver	1500 €
SGH Athlétisme	10 Kms d'Héricourt	1 000 €
SGH Foot	Classe de Foot du collège	4500 €
SGH Basket	Organisation de stage de basket	1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>93 663 €</b>

## > 2020 en quelques chiffres

**22** associations ont perçu une subvention de la CCPH

**110 210** visiteurs ont parcouru notre site internet

**461** personnes ont demandé des renseignements via le site

**1** magazine communautaire a été édité

# Budget 2020



La Communauté de Communes compte six budgets (Budget principal, Ordures Ménagères, Transport, Centre d'Affaires Pierre Carmien, ZAC des Guinottes et ZAC des Champs Piot).

Au total, ce sont **15 435 091,94 €** de dépenses qui ont été programmées en 2020 : **12 044 131,11 €** en fonctionnement et **3 390 960,83 €** en investissement.

	Fonctionnement	Investissement	Total
BUDGET PRINCIPAL	8 038 770,29 €	1 588 970,24 €	9 627 740,53 €
BUDGET ANNEXE OM	1 553 257,91 €	134 694,82 €	1 687 952,73 €
BUDGET ANNEXE TRANSPORT	147 059 84 €	451,00 €	147 510,84 €
BUDGET ANNEXE CAPC	115 268,95 €	1 531 597,25 €	182 073,47 €
BUDGET ANNEXE ZAC DES GUINOTTES	2 121 331,12 €	1 397 471,25 €	3 652 928,37 €
BUDGET ANNEXE ZAC DES CHAMPS PIOT	68 443,00 €	68 443,00 €	136 886,00 €
	<b>12 044 131,11 €</b>	<b>3 390 960,83 €</b>	<b>15 435 091,94 €</b>

## Un endettement maîtrisé

Prêteurs	Taux	Budget	Capital restant dû au 31/12/2020	Année d'extinction
CAF	0%	Principal	4 099,35 €	2021
Crédit agricole	1,14%	Principal	705 000,00 €	2032
Banque Populaire	0,85%	Principal	240 315,22 €	2028
Banque populaire	4,43%	CAPC	70 785,97 €	2023
Caisse d'Épargne	0,42%	ZAC des Guinottes	800 000,00 €	2021
<b>TOTAL</b>			<b>1 820 200,54 €</b>	



## Compte Administratif 2020

### Budget Principal

### Fonctionnement

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **8 038 770,29 €** soit **77,88 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **8 378 388,62 €** soit **81,17 %** des crédits votés. L'excédent de fonctionnement pour 2020 s'élève à **339 618,33 €**.

	DEPENSES	2020	
		Budgétisé	Réalisé
	CHAPITRE		
011	Charges à caractère général	2 224 572,00 €	1 547 435,72 €
012	Charges de personnel	3 972 800,00 €	3 937 361,54 €
014	Atténuations de produits	749 280,00 €	749 279,59 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	84 930,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 247 903,36 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	450 461,00 €	378 289,53 €
65	Autres charges de gestion courante	1 358 785,00 €	1 214 016,06 €
66	Charges financières	10 832,00 €	10 825,30 €
67	Charges exceptionnelles	22 803,00 €	1 562,55 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	200 000,00 €	200 000,00 €
	<b>Total DEPENSES</b>	<b>10 322 366,36 € €</b>	<b>8 038 770,29 €</b>
	Niveau de réalisation		77,88 %
	RECETTES	2020	
		Budgétisé	Réalisé
	CHAPITRE		
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 019 617,36 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	60 000,00 €	94 163,56 €
042	Opérations d'ordre entre sections	6 363,00 €	6 362,44 €
70	Produits des services	881 076,00 €	686 190,11 €
73	Impôts et taxes	5 068 771,00 e	5 308 186,25 €
74	Dotations, subventions et participations	2 270 751,00 €	2 267 815,52 €
75	Autres produits de gestion courante	12 575,00 €	11 654,64 €
77	Produits exceptionnels	3 213,00 €	4 016,10 €
	<b>Total RECETTES</b>	<b>10 322 366,36 € €</b>	<b>8 378 388,62 €</b>
	Niveau de réalisation		81,17 %
	Résultat sur l'exercice (excédent)		+ 339 618,33 €
	Résultat antérieur reporté (excédent)		+ 2 019 617,36 €
	Résultat cumulé (excédent)		+ 2 359 235,69 €

## Compte Administratif 2020

### Budget Principal

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 1 588 970,24 € soit 38,31 % des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à 1 131 721,86 € soit 27,29 % des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2020 s'élève à 457 248,38 €.

	DEPENSES	2020	
		Budgétisé	Réalisé
	CHAPITRE		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	36 579,86 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	137 640,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	6 363,00 €	6 362,44 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	203 400,00 €	203 397,00 €
13	Subventions d'investissement	66 240,00 €	66 240,00 €
16	Remboursement d'emprunts	115 448,00 €	115 446,28 €
20	Immobilisations incorporelles	124 678,00 €	1 786,63 €
204	Subventions d'équipement versées	595 797,00 €	151 962,60 €
21	Immobilisations corporelles	512 407,85 €	333 647,34 €
23	Immobilisations en cours	2 325 824,58 €	686 775,95 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	23 352,00 €	23 352,00 €
	<b>Total DEPENSES</b>	<b>4 147 730,29 €</b>	<b>1 588 970,24 €</b>
	Niveau de réalisation		38,31 %

	RECETTES	2020	
		Budgétisé	Réalisé
	CHAPITRE		
021	Virement de la section de fonctionnement	1 247 903,36 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	450 461,00 €	378 289,53 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	449 549,13 €	280 196,93 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 999 816,80 €	459 522,04 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	1 953,36 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	11 760,00 €
	<b>Total RECETTES</b>	<b>4 147 730,29 €</b>	<b>1 131 721,86 €</b>
	Niveau de réalisation		27,29 %
	Résultat sur l'exercice (déficit)		- 457 248,38 €
	Résultat antérieur reporté (déficit)		-36 579,86 €
	Résultat cumulé (déficit)		-493 828,24 €
	Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)		- 117 630,05 €
	Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)		1 865 407,45 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Ordures Ménagères

### Fonctionnement

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 1 553 257,91 € soit 93,91 % des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à 1 482 582,37 € soit 89,64 % des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2020 s'élève à 70 675,54 €.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	176 038,39 €	145 619,19 €
012	Charges de personnel	376 500,00 €	344 198,36 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	10 500,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	165 076,03 €	165 076,03 €
65	Autres charges de gestion courante	918 500,00 €	893 379,30 €
66	Charges financières	2 385,58 €	2 385,58 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	2 599,45 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>1 654 000,00 €</b>	<b>1 553 257,91 €</b>
Niveau de réalisation			93,91 %
RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	190 499,39 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	12 000,61 €	9 927,41 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 063,23 €	1 063,23 €
70	Produits des services	1 390 436,77 €	1 383 751,45 €
74	Dotations, subventions et participations	60 000,00 €	83 551,45 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	703,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	3 585,83 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>1 654 000,00 €</b>	<b>1 482 582,37 €</b>
Niveau de réalisation			89,64 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 70 675,54 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			190 499,39 €
Résultat cumulé (excédent)			119 823,85 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Ordures Ménagères

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **134 694,82 €** soit **28,30 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **181 260,03 €** soit **27,29 %** des crédits votés. L'excédent d'investissement pour 2020 s'élève à **46 565,21 €**.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 063,23 €	1 063,23 €
16	Remboursement d'emprunts	20 916,04 €	20 916,04 €
20	Immobilisations incorporelles	420,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	283 524,73 €	112 715,55 €
23	Immobilisations en cours	150 000,00 €	0,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>475 924,00 €</b>	<b>134 694,82 €</b>
Niveau de réalisation			28,30 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	310 234,74 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	165 076,03 €	165 076,03 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	613,23 e	16 184,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>475 924,00 €</b>	<b>181 260,03 €</b>
Niveau de réalisation			27,29 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			46 565,21 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			310 234,74 €
Résultat cumulé (excédent)			356 799,95 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)			- 24 110,33 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)			476 623,80 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Transport à la demande

### Fonctionnement

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **147 059,84 €** soit **36,65 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **180 175,29 €** soit **43,92 %** des crédits votés. L'excédent de fonctionnement pour 2020 s'élève à **33 115,45 €**.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	341 772,00 €	130 376,66 €
012	Charges de personnel	31 800,00 €	0,00 €
014	Atténuation de produits	10 000,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	1 001,00 €	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 887,00 €	2 885,18 €
67	Charges exceptionnelles	13 798,00 €	13 798,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>401 258,00 €</b>	<b>147 059,84 €</b>
Niveau de réalisation			36,65 %
RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	22 806,15 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Produits des services	15 000,00 €	12 212,65 €
73	Produits issus de la fiscalité	330 000,00 €	167 511,64 €
74	Subventions d'exploitation	42 000,85 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>410 258,00 €</b>	<b>180 175,29 €</b>
Niveau de réalisation			43,92 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			33 115,45 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			22 806,15 €
Résultat cumulé (excédent)			55 921,60 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Transport à la demande

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 451 € soit 2,41 % des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à 2 885,18 € soit 15,39 % des crédits votés. L'excédent d'investissement pour 2020 s'élève à 2 434,18 €.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	8 296,82 €	0,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>18 747,82 €</b>	<b>451,00 €</b>
Niveau de réalisation			2,41 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 860,82 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 887,00 €	2 885,18 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>18 747,82 €</b>	<b>2 885,18 €</b>
Niveau de réalisation			15,39 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			2 434,18 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			15 860,82 €
Résultat cumulé (excédent)			18 295,00 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)			35 549,63 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)			74 516,60 €

# Compte Administratif 2020

## Budget annexes

### Fonctionnement

### Centre d'Affaires

### Pierre Carmien

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **115 268,95 €** soit **93,93 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **114 824,33 €** soit **93,56 %** des crédits votés. Le déficit de fonctionnement pour 2020 s'élève à **444,62 €**.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	38 285,00 €	32 821,61 €
012	Charges de personnel	4 000,00 €	3 939,37 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	1 926,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	74 739,00 €	74 736,02 €
66	Charges financières	3 773,00 €	3 771,95 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>122 723,00 €</b>	<b>115 268,95 €</b>
Niveau de réalisation			93,93 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	18 106,14 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
70	Produits des services	17 999,86 €	21 161,36 €
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00 €	52 047,44 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>122 723,00 €</b>	<b>114 824,33 €</b>
Niveau de réalisation			93,56 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 444,62 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			18 106,14 €
Résultat cumulé (excédent)			17 661,52 €



## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Centre d'Affaires

### Pierre Carmien

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **66 804,52 €** soit **39,58 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **74 736,02 €** soit **44,28 %** des crédits votés. L'excédent d'investissement pour 2020 s'élève à **7 931,50 €**.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	23 687,00 €	23 686,89 e
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 039,10 €	539,10 €
23	Immobilisations en cours	99 432,82 €	963,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>168 775,92 €</b>	<b>66 804,52 €</b>
Niveau de réalisation			39,58 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	94 036,92 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	74 739,00 €	74 736,02 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>168 775,92 €</b>	<b>74 736,02 €</b>
Niveau de réalisation			44,28 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			7 931,50 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			94 036,92 €
Résultat cumulé (excédent)			101 968,42 e
Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)			7 486,88 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)			119 269,94 e

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### Fonctionnement

### ZA des Guinottes

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 2 121 331,12 € soit 73,30 % des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à 2 318 681,77 € soit 80,12 % des crédits votés. L'excédent de fonctionnement pour 2020 s'élève à 197 350,65 €.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	790 499,00 €	723 803,87 €
023	Virement à la section d'investissement	702 646,25 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 397 471,25 €	1 397 471,25 €
66	Charges financières	3 500,00 €	56,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>2 894 116,50 €</b>	<b>2 121 331,12 €</b>
Niveau de réalisation			73,30 %
RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
042	Opérations d'ordre entre sections	1 531 653,25 €	1 531 597,25 €
70	Produits des services	93 420,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	1 269 043,25 €	787 084,52 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>2 894 116,50 €</b>	<b>2 318 681,77 €</b>
Niveau de réalisation			80,12 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			197 350,65 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			0 €
Résultat cumulé (excédent)			197 350,65 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### ZA des Guinottes

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 1 531 597,25 € soit 71,94 % des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à 1 397 471,25 € soit 65,64 % des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2020 s'élève à 134 126,00 €.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	597 471,25 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 531 653,25 €	1 531 597,25 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>2 129 124,50 €</b>	<b>1 531 597,25 €</b>
Niveau de réalisation			71,94 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	702 646,25 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 397 471,25 €	1 397 471,25 €
16	Emprunts et dettes assimilées	29 007,00 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>2 129 124,50 €</b>	<b>1 397 471,25 €</b>
Niveau de réalisation			65,64 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 134 126,00 €
Résultat antérieur reporté (déficit)			- 597 471,25 €
Résultat cumulé (déficit)			- 731 597,25 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)			63 224,65 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)			- 534 246,60 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### ZA des Champs Piot

### Fonctionnement

En 2020, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **68 443,00 €** soit **45,78 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **68 443,00 €** soit **45,78 %** des crédits votés.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	72 5000,00 €	66 1863,00 €
023	Virement à la section d'investissement	74 760,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 260,00 €	2 260,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>149 520,00 €</b>	<b>68 443,00 €</b>
Niveau de réalisation			45,78 %
RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
042	Opérations d'ordre entre sections	74 760,00 €	68 443,00 €
77	Produits exceptionnels	74 760,00 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>149 520,00 €</b>	<b>68 443,00 €</b>
Niveau de réalisation			45,78 %
Résultat sur l'exercice			0,00 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			0,00 €
Résultat cumulé (excédent)			0,00 €

## Compte Administratif 2020

### Budget annexes

### ZA des Champs Piot

### Investissement

En 2020, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **70 703,00 €** soit **91,80 %** des crédits votés au budget alors que le total des recettes s'élève à **2 260,00 €** soit **2,93 %** des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2020 s'élève à **66 183,00 €**.

DEPENSES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 260,00 €	2 260,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 760,00 €	0,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>77 020,00 €</b>	<b>70 703,00 €</b>
Niveau de réalisation			91,80 %

RECETTES		2020	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	74 760,00 e	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 260,00 €	2 260,00 €
<b>Total RECETTES</b>			
Niveau de réalisation			2,93 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 66 183,00 €
Résultat antérieur reporté (déficit)			- 2 260,00 €
Résultat cumulé (déficit)			-68 443,00 €
<b>Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)</b>			<b>-66 183,00 €</b>
<b>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (déficit)</b>			<b>-68 443,00 €</b>

Les différents services sont regroupés en différents pôles autour du Directeur Général dont le pôle Moyens Généraux qui regroupe les services Ressources humaines, finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

## Statistiques annuelles de l'accueil – Année 2020

Standard téléphonique : **6 151**

Accueil physique : **2 794**

Courriers reçus : **4 411**

Courriers envoyés : **8 858**

Permanence SOLIHA : **3**

### > **2020** en quelques chiffres

Au 31 décembre 2020, l'état des effectifs est le suivant :

- **113** agents titulaires soit **94.12** ETP
- **27** agents contractuels soit **11.84** ETP
  - **3** CDI soit 1.56 ETP
  - **5** Contractuels sur emplois vacants soit **1.78** ETP
  - **4** Contractuels pour remplacement d'agents absents soit **2.83** ETP
  - **11** Contractuels pour renfort d'activité soit **3.53** ETP
  - **4** CUI/CAE soit **2.14** ETP

-----  
Soit un total **105,96** ETP pour **140** agents

### Volet carrières

- **517** arrêtés
- **101** contrats
- **1** comité technique

### Volet paie

- **1 911** paies

### Volet formation

- **46** agents sont partis en formation
- **120** jours de formation
- **Budget formation** : **7 666,37 €**

### Volet social

- **Chèques vacances**  
**6 395** chèques distribués pour **109** bénéficiaires.
- **Mutuelle**  
**80** bénéficiaires au 31/12/2020.
- **Comité des œuvres sociales**  
Subvention de **27 083 €** versée au COS  
(Bon de Noël, bons de rentrées, sorties, chèques lire et disques, cartes fracas)
- **Allocations vacances**  
**1 530,13 €** versés pour **15** bénéficiaires

### Marchés publics

Pour l'année 2020, on dénombre **525** marchés répartis comme suit :

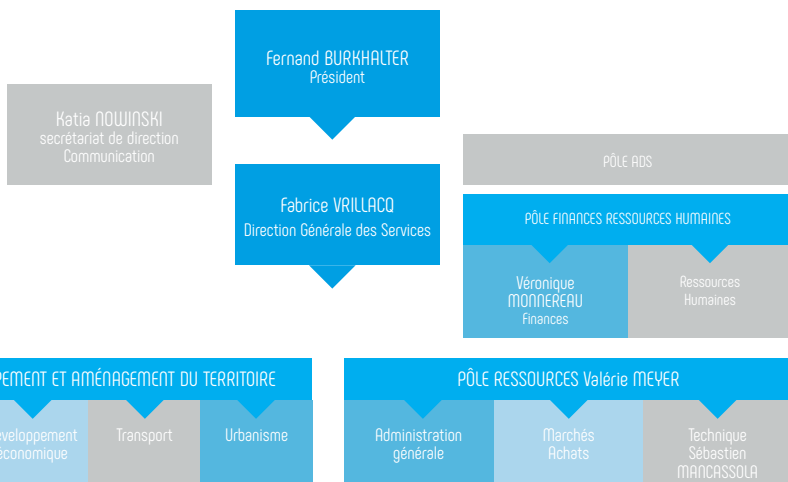
- **159** marchés de services
- **52** marchés de travaux
- **314** marchés de fournitures

### Finances – Comptabilité

**3 903** mandats

**973** titres

# Organigramme



<b>PÔLE ENVIRONNEMENT</b> Valérie MEYER	<b>PÔLE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS</b> Valérie MEYER	<b>PÔLE ENFANCE JEUNESSE</b> Émilie BOURDEAUX	<b>PÔLE PETITE ENFANCE</b> Catherine MANGIN/ Christelle SYMONS	<b>PÔLE EMPLOI INSERTION</b> Murielle FRANÇOIS	<b>PÔLE CULTURE</b> Dominique DÉFAUX/ David HOUZER	<b>POLITIQUES TERRITORIALES</b> Arnaud MARTHEY
<b>DÉCHETS</b> Hervé CHAMBARO	<b>CENTRES SPORTIFS</b> BASSIN D'APPRENTISSAGE	<b>PÉRISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE</b> CUISINE CENTRALE	<b>MULTI-ACCUEIL</b> Catherine MANGIN	<b>PLIE</b>	<b>ÉCOLE DE MUSIQUE</b> Dominique DÉFAUX	<b>ÉQUIPE DE DIRECTION</b> SERVICES COMMUNS
<b>PATRIMOINE NATUREL</b>		<b>Mickaël COULON</b>	<b>RAM</b> Christelle SYMONS		<b>MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE</b> David HOUZER	<b>MOYENS GÉNÉRAUX</b>



## Les agents fêtent les pulls moches

Pour la seconde année consécutive, les agents des services de la CCPH ont revêtu leurs pulls moches le 18 décembre pour finir cette année compliquée sur une petite touche d'humour.



## Le mot du Directeur Général des Services



Quelle année que l'année 2020 qui marquera les mémoires en raison de la crise sanitaire mondiale qui a touché chacun d'entre nous.

Confinement national, réunions de crise pour organiser les services, mise en place d'un plan d'urgence de continuité des activités, attestation de déplacement, improvisation du télétravail, isolement, interdiction de circuler, fermeture d'équipement, organisation des assemblées en audio puis en visio, vote des budgets à distance, autant de marqueurs que nous ne sommes pas prêts d'oublier, tant notre quotidien a été bouleversé dans nos vies privées et professionnelles.

Dans une telle période exceptionnelle, les services publics ont répondu présents, en première ligne ceux de la santé et de l'hôpital mais aussi ceux placés sous la responsabilité des collectivités qui gèrent chaque jour les services essentiels et de proximité.

Je retiens la formidable responsabilité des agents territoriaux communautaires, leur faculté d'adaptation pour répondre présents du mieux possible au gré des circonstances et des protocoles sans cesse ajustés.

Merci aux équipes de collecte des déchets pour leur engagement sans faille, merci aux équipes du multi accueil, des services périscolaires et de la cuisine centrale d'avoir trouvé à chaque fois les solutions pour l'accueil des enfants prioritaires des personnels soignants, merci aux équipes de l'école de musique, de la médiathèque, du RPAM d'avoir habilement su maintenir le lien avec leurs usagers, merci à l'équipe administrative d'avoir géré sans interruption tous les dossiers de l'année, merci également aux agents privés temporairement d'emplois qui pour certains d'entre eux ont proposé leur service.

Le Comité de Direction a toute l'année été mobilisé de manière exceptionnelle pour accompagner cette crise et je salue tous mes cadres dirigeants pour leur sens des responsabilités, leur disponibilité 7 jours sur 7 et leur engagement pour un service public de qualité quelle que soit la situation.

2020 est aussi l'année de renouvellement des instances communautaires et je félicite la nouvelle équipe, le Président et le nouvel exécutif pour leurs élections, pour la gestion de la crise aux côtés des habitants et des entreprises locales.

Le territoire ne s'est pas replié sur lui-même et les projets engagés ont continué à avancer ainsi que l'illustre ce rapport d'activités.

Je vous en souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Le Directeur Général des Services  
Fabrice VRILLACQ



**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de communes

Maison du Territoire  
3 rue Niemöller  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

[contact@payshericourt.fr](mailto:contact@payshericourt.fr)

[www.payshericourt.fr](http://www.payshericourt.fr)



AIBRE  
BELVERNE  
BREVILLIERS  
BUSSUREL  
CHAGEY  
CHALONVILLARS  
CHAMPEY  
CHAVANNE  
CHENEBIER  
COURMONT  
COISEVAUX  
COUTHENANS  
ÉCHENANS S/MT VAUDOIS  
ÉTOBON  
HÉRICOURT  
LAIRE  
LE VERNOY  
LUZE  
MANDREVILLARS  
SAULNOT  
TAVEY  
TRÉMOINS  
VERLANS  
VILLERS SUR SAULNOT  
VYANS LE VAL